

Faculté de Droit

**Droit, science politique,
Sciences économiques
et de gestion**

Guide d'études 2012 - 2013

(European Crédit Transfer System)

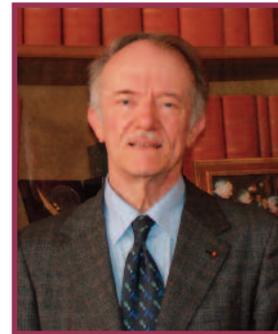


UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES
FACULTÉ DE DROIT



Chers étudiants,

Vous entrez dans l'université Paris Descartes. Elle regroupe plus de 37000 étudiants, répartis dans dix unités de formation et de recherche ou Facultés qui couvrent l'ensemble des connaissances en sciences de l'homme et de la santé.



L'université Paris Descartes est membre fondateur du **PRES « Sorbonne Paris Cité » (pôle de recherche et d'enseignement supérieur)** récemment sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives d'excellence » (IDEX) par un jury international ; le PRES Sorbonne Paris Cité constitue désormais un pôle susceptible de rivaliser avec les plus grandes universités du monde.

Au sein de ce vaste ensemble, dans un cadre attrayant qui met en valeur un bâtiment central de style « Art-Déco » inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, vous allez découvrir un établissement d'enseignement et de recherche d'excellente réputation mais de taille humaine (environ 5000 étudiants), où un effort particulier est fait pour l'encadrement des étudiants, la recherche d'excellence et l'ouverture internationale. Au nom du personnel enseignant et de l'administration de la Faculté de Droit, je vous souhaite la bienvenue sur le campus.

Les études que vous allez suivre à la Faculté de droit obéissent aux normes européennes « Licence, Master, Doctorat » (LMD). Sur ce point, et sur beaucoup d'autres, la présente brochure vous fournira toutes les informations utiles.

Il ne me reste donc plus qu'à vous encourager à l'effort...

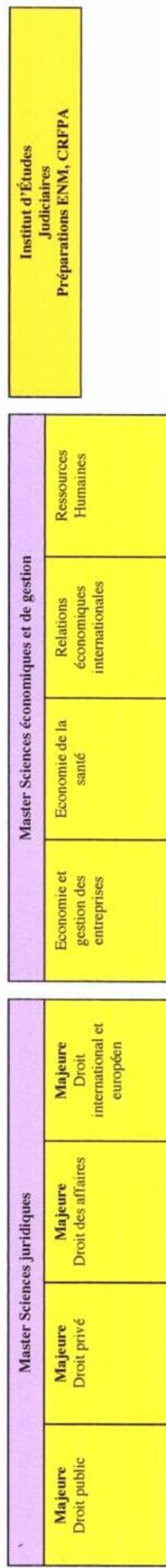
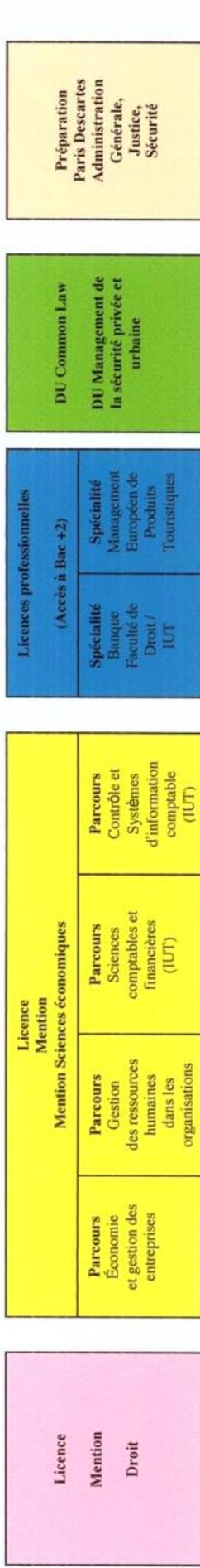
Bon travail !

Jean-Pierre Machelon

Offres de formations

FACULTÉ DE DROIT PARIS DESCARTES

SCHÉMA DES
ÉTUDES
2010/2013 *



Mentions	Spécialités
Droit Privé (R+P)	Droit des obligations civiles et commerciales (R+P) Contentieux interne et international (P) Droit notarial (P) Droit des activités numériques (R+P) Common law et droit comparé (P) Droit et gestion patrimoniale (P) (création) Apprentissage
Droit Public (R+P)	Droit public général (R) Administration des collectivités territoriales (P) Droit du développement durable (création) (R+P) Droit international, relations internationales et diplomatique (R+P) Politiques publiques et développement (R)
Histoire du Droit (R)	Histoire de la pensée juridique moderne - droit comparé (R) Culture juridique européenne (R)

Mentions	Spécialités
Droit de la santé (R+P)	Droit des industries des produits de santé (R+P) Apprentissage Activités de santé et responsabilités (R+P) Santé, prévoyance et protection sociale (R+P)
Droit des affaires (R+P)	Juriste d'affaires (R+P) Juriste d'affaires international (R+P) Juriste d'affaires européen (R+P) Juriste fiscaliste (R+P)
Économie, gestion et Réglementation de la santé (R+P)	Économie et gestion des organismes de santé (R) Industries de santé, régulation et réglementation (P)
Métiers de la finance et du management (P)	Audit des organisations et maîtrise des risques (P) Banque et finance (P) Entrepreneuriat (P) Ingénierie des ressources humaines (P) Apprentissage Méthodes d'anticipation pour la conception de projet (P) Pratique et politiques de l'exportation (P)
Comptabilité	Contrôle, audit (P) IUT

DOCTORAT

(R)= Recherche (P) = Professionnel

* sous réserve d'habilitation

Révisé le 24 septembre 2010

SOMMAIRE

Informations pratiques - <i>Practical information</i>	p. 7
Déroulement et organisation des études - <i>Organisation of Studies</i>	p. 14
Présentation des enseignements - <i>Teaching programs</i>	
Enseignements en anglais - <i>Courses taught in English</i>	
Science juridiques - <i>Law</i>	p. 17
Science politique - <i>Politics</i>	p. 49
Sciences économiques et de gestion - <i>Economics</i>	p. 51



INFORMATIONS PRATIQUES



2012-2013

Mandatory documents for administrative records

- ID or passport
- ID Photos
- Health insurance
- Civil liability insurance

Durant votre séjour

Signaler au bureau des Relations Internationales
 Les changements d'adresse et téléphone
 Les absences aux examens semestriels
 Les interruptions de séjours
 Les extensions de séjours

During your stay

Please inform the international relations office of :
Any changes of home address and phone numbers
Any absences of semester exams
Any interruption of stay
Any extension of stay

Pour vous déplacer

Le métro reste le moyen de déplacement le plus rapide. Les titres de transport sont valables pour le métro, les autobus, le RER, le tramway, le téléphérique de Montmartre. Il existe plusieurs possibilités :

le ticket à l'unité : 1,70 €

le carnet de 10 tickets : 12,00 €

la carte « imagine R » : pour les moins de 26 ans, sur présentation de la carte d'étudiant : 298,70 € pour l'année ou 32,30 € par mois

la pass navigo: zones 1-2 (voir le plan de métro) : 60,20 € pour un mois ou 18,35 € pour une semaine

Selon le lieu d'hébergement un pass navigo de plus de 2 zones peut être nécessaire. Les tickets de métro sont en vente dans les stations de métro et les bureaux de tabac. La vente des forfaits mois est ouverte dès le 20 du mois précédent le mois de validité, jusqu'au 19 du mois de validité. Celle des forfaits semaine est ouverte du vendredi précédant la semaine de validité, jusqu'au jeudi inclus de la semaine de validité.

Modes of transportation

Métro (underground) is the fastest way to travel through out Paris and the suburb.

Tickets are valid in the métro, buses, RER (commuter), tram and the funicular in Montmartre.

Imagine R card, for people Under 26 with a student card

For one year card « zone 1-2 » 298,70€ or 32,30€/month

Pass navigo « zone 1-2 » 60,20€/month or 18,35€/week

More information : www.ratp.fr

Pour un budget mensuel moyen

Pour vivre à Paris, prévoir un budget mensuel de 700 à 1200 € environ

Nourriture : 300 à 400 €

Transport urbain : 60 € environ

Logement : 350 – 1000 €

Loisirs : 80 €

Monthly budget

The average monthly budget in Paris is between 700€ to 1200€

Food : 300€-400€

Local transport : around 60€

Accommodation : 300€ to 1000€

Leisure : 80€

VIE ÉTUDIANTE - STUDENT LIFE

Salle informatique

La Faculté dispose d'une salle informatique située au sous-sol, accessible sur présentation de sa carte d'étudiant. Accès gratuit pour les étudiants Erasmus et en échange.

Computer Lab

There is a computer lab in the Faculty of Law situated on the basement. You have free access when holding your Paris Descartes student card.

La restauration

La Faculté dispose d'une cafétéria située au sous-sol, accès porte B. Restauration rapide seulement.

La carte d'étudiant de l'Université PARIS DESCARTES permet d'accéder aux restaurants universitaires, où, contre un ticket restaurant (2,75 euros – les tarifs sont revalorisés au 1er août de chaque année) est servi un repas traditionnel. Les tickets-restaurant sont en vente aux guichets des restaurants aux heures des repas.

Restaurants

A cafeteria, on the basement in the Faculty, where you can be served take away sandwiches, snacks, coffee, ...

Your student card gives you access to the Restaurants Universitaires (called restau U). There you can buy food voucher (2,75€) to eat a regular meal. Vouchers are on sale during lunch time at the Restaurant Universitaires (student restaurants).

Le C.R.O.U.S. (Centre Régional des œuvres Universitaires et Scolaires) :

Sur le site web du CROUS : www.crous-paris.fr/ vous trouverez les informations sur :

les restaurants et cafétérias universitaires

le sport universitaire

les activités culturelles, la billetterie spectacles

le service social

la liste des logements temporaires et les logements divers (foyers, particuliers...)

CROUS :

Web site www.crous-paris.fr, there you can find information about :

Student facilities (universitary restaurants and cafeterias in Paris)

Sport

Cultural activities, ticket office for theaters, concerts, exhibitions, ...

Social services

Temporary accommodations etc.

Hébergement définitif

Même si l'Université Paris Descartes propose des logements aux étudiants, il est conseillé aux étudiants de chercher un logement dès leur sélection définitive par leur université ou d'arriver plusieurs jours avant la rentrée universitaire.

Dans toutes hypothèses de logement, une caution peut être demandée. Son montant est généralement de une à deux mensualités de loyer.

Accommodation

Even if the University Paris Descartes propose accommodation to the students, it is strongly recommended to the incoming students to arrange accommodation before their arrival in Paris.

A deposit may be asked. The amount is about twice the monthly rent.

Aides au logement

Différentes prestations peuvent être accordées sous certaines conditions pour aider les étudiants à régler leur loyer en foyer, résidence ou dans le privé, parmi lesquelles l'Allocation Logement à Caractère Social (ALS) et l'Allocation Logement à Caractère Familial (ALF). La constitution d'un dossier est indispensable. Il est à retirer dans un des trois centres suivants :

Housing benefits

Various services can be granted under certain conditions to help the students to regulate their rent out of hearth, residence or privately, among which l' Allowance of Housing for Social aim (ALS) and Allowance of Housing for Family aim (ALF). The constitution of a file is essential. It is to be withdrawn in one of the following centers:

Centre de Gestion :

101 rue Nationale - 75656 Paris cedex 13 - téléphone : 01 40 77 58 00

pour un logement situé dans les 5^e, 11^e, 12^e, 13^e, 20^e arrondissements de Paris

Renseignements complémentaires : www.caf.fr

More information on the web : www.caf.fr and www.adele.org

Ouverture d'un compte bancaire

Des facilités d'ouverture de compte bancaire vous sont possibles en montrant votre carte d'étudiant.

To open a Bank account

The student card will allow you to open a bank account.

Le sport et les loisirs

Le service des activités sportives de l'Université (SUAPS) propose 40 activités physiques et sportives à pratiquer en initiation, perfectionnement ou compétition. La carte SUAPS permet l'accès aux terrains de tennis de la faculté. Inscription au secrétariat du Service des Sports (SUAPS), au siège de l'Université

12 rue de l'École de Médecine - 75006 Paris (métro Odéon) - tel : 01 40 46 19 93.

Cotisation : 35 € pour l'année (avec assurance) - Pièces à fournir : certificat médical et une photo

La Cité Internationale Universitaire de Paris et le CROUS proposent également des activités sportives et de loisirs.

Sports and Leisure Activities

SUAPS (Sport activities at the University) offers 40 different activities

SUAPS card gives you access to the tennis courts in the Faculty of Law in Malakoff.

Registration : 12, rue de l'École de Médecine 75006 Paris

Métro Odéon tel : 01 40 46 19 93

Fee 35 €/year included insurance. A medical certificate and a photo will be required.

Santé

L'antenne médicale de l'Université est située :

45 rue des Saints Pères 75006 Paris

(Métro : Saint Germain des Près) 1^{er} étage – Porte 145

Tel : 01 42 86 21 29

Fax : 01 42 86 88 08

Accueil du lundi au vendredi de 8 H à 17 H sans rendez-vous. : Visites médicales de prévention, consultations spécialisées, aide psychologique, accueil handicap, informations diverses.

Health Care

University Medical Centre (medical preventive visit, specialist consultation, counseling, services for disabled students) is situated :

45, rue des Saints Pères

(Métro Saint Germain des Près) 1st floor room 145

Tel 01 42 86 21 29

Fax 01 42 86 88 08

From Monday to Friday from 8.00 am to 5.00 pm without appointment : medical check-up with a specialist, psychological help for disabled persons.

LE SOUTIEN LINGUISTIQUE

Stage Intensif Langue et Civilisation (SILC)

Intensive Course of Language and Civilization (SILC)

À l'attention des étudiants en programme d'échange

Les universités Paris Descartes (Paris 5), Paris Denis-Diderot (Paris 7) organisent un séjour d'accueil gratuit pour tous les étudiants en programme d'échange.

Modalités

Vous choisissez la période d'accueil qui convient le mieux à votre arrivée en France et votre emploi du temps universitaire. (exemple : inscrit en programme d'échange à Paris 5, vous pouvez suivre le stage intensif de Paris 7).

Durant ce stage, vous bénéficierez de cours de français, de cours de civilisation française gratuits et de sorties culturelles.

Le programme de ce séjour vous parviendra par l'intermédiaire de l'université dans laquelle vous aurez choisi de suivre ce séjour.

Après le séjour d'accueil vous pourrez obtenir une attestation de participation délivrée par l'université qui vous aura pris en charge pendant cette période.

Ce stage ne donne pas droit aux ECTS. Seule votre université d'origine peut prendre la décision de vous en délivrer.

Inscription :

Les informations relatives à l'inscription de la semaine d'accueil du stage intensif langue et civilisation (SILC), vous seront communiqué par mail avant votre arrivée à l'Université Paris Descartes.

For exchange students

Paris 5 and Paris 7) organises a special integration period, free of charge, for exchange students

General organisation

Choose one of the periods offered, in accordance with your arrival in Paris and the beginning of your classes.

(example: As an exchange student you have the possibility of following the French intensive course organized by Paris 7).

This training session is composed of French language classes, civilisation seminars and a cultural approach of Paris.

Your host university in Paris will send you later the exact programme of the session.

At the end of the session the consortium will deliver a special certificate for your participation.

If your home university agrees, this training period can give you some ECTS credits.

Registration :

All information regarding the registration of the intensive course of language and civilisation (SILC) will sent to you by mail before your arrival at the University Paris Descartes.

Centre Techniques de Langues – Language Center

L'université propose des stages intensifs et des cours réguliers de français (écrit, oral, grammaire). Renseignements auprès du Bureau des Relations Internationales dès votre arrivée.

The University Paris Descartes propose intensive courses of french language.

For further information please contact the International Relations Office at the faculty of law

Le Centre Technique de Langues de l'Université PARIS DESCARTES :

45 rue des Saints-Pères 75006 Paris - tel : 01 42 86 33 25 fax : 01 42 86 33 27

www.ctl.parisdescartes.fr - contact@ctl.parisdescartes.fr

LIENS UTILES

Liens juridiques : *useful links*

www.legifrance.gouv.fr

www.dictionnaire-juridique.com

www.conseil-etat.fr

Infos pratiques :

www.cidj.com

www.jobstage.com

www.directetudiant.com

www.etudiantdeparis.fr

www.studyrama.com (rubrique étudiants étrangers)

www.droit.org

www.courdecassation.fr

www.conseil-constitutionnel.fr

www.letudiant.fr

www.legicite.com/emploi_droit

www.avocats.enligne-fr.com

www.10000stages.com

www.fusac.fr (petites annonces en anglais)

BIBLIOTHÈQUES - LIBRARIES

Bibliothèques de la Faculté de Droit :

La carte d'étudiant de l'Université Paris Descartes permet d'accéder aux Bibliothèques de la Faculté de Droit :
Bibliothèque de prêt : 2^e étage, bâtiment G. Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 18h ou de 8h à 20h suivant la période de l'année.

Bibliothèque de recherche à partir de Licence 3 : 1^{er} étage, entrée principale.

Ouverture du lundi au vendredi de 9H30 à 20h

ou de 8h à 20h suivant la période de l'année et le samedi de 9h à 13h.

www.bu.parisdescartes.fr

*Autres bibliothèques :

Bibliothèque de Droit et Sciences Economiques de Cujas (réservée aux étudiants de 3^e cycle)
2 rue Cujas 75005 Paris, - tél. : 01 44 07 78 70

Bibliothèque Nationale de France

Quai François Mauriac – 75013 Paris – tél. : 01 53 79 59 59 - Web : [www.bnf](http://www.bnf.fr)

*Bibliothèque publique d'information (BPI) Centre Pompidou (Beaubourg)

Ouverture en semaine : 12h – 22h

Week-end / jours fériés : 11h-22h

Fermeture : tous les mardis et le 1^{er} mai

Tel 01 44 78 12 75

Entrée à la BPI par la rue Renard à l'opposé de l'entrée principale 75004 Paris

Métro : Rambuteau, Hôtel de Ville, Châtelet

Libraries

**At the Faculty of Law : Law building libraries- You have access to libraries with your student card.- Library for lending is situated on the 2nd floor, building G, open from Monday to Friday from 9.30 am to 6.00 pm.- Library for research is situated on the 1st floor, main entrance, open from Monday to Friday from 9.30 am to 8.00 pm and on Saturday from 9.30 am to 1.00 pm.*

**Other main libraries*

Cujas Law and Economics Library) access only for postgraduate students

PRÉSENTATION DES RESSOURCES DES BIBLIOTHÈQUES

Ci-dessous quelques liens utiles :

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions : bumalakoff@droit.parisdescartes.fr

Site de la bibliothèque de droit (accessible à partir du site de la Faculté) :

<http://www.bu.parisdescartes.fr/spip.php?article230>

Vous cherchez un livre, une revue : la bibliothèque l'a-t-elle ? Consultez le catalogue :

<http://www.bu.parisdescartes.fr/spip.php?article113>

NB : Dans le catalogue en ligne vous trouverez également des livres électroniques (manuels, livres de recherche...) consultables à distance.

Vous voulez savoir si vous pouvez consulter une revue en format électronique ?

Consultez le catalogue des revues en ligne : <http://www.bu.parisdescartes.fr/spip.php?article115>

N'oubliez pas les bases de données juridiques : <http://www.bu.parisdescartes.fr/spip.php?article292>

NB : En particulier sur Dalloz : consultez les codes annotés.

Indispensable site officiel pour le droit français : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Vous y trouverez de la législation et de la jurisprudence et beaucoup d'autres choses utiles.

En validant votre accès à l'ENT, vous pouvez entre autres accéder aux bases de données et aux livres et revues électroniques à partir de chez vous :

(suivez le lien ADEL sur le site de la bibliothèque pour vous identifier et accéder à la ressource).

Vos identifiants ENT vous serviront également pour accéder au wifi.

Votre carte d'étudiant vous permet de fréquenter gratuitement les autres bibliothèques de Paris Descartes ainsi que des bibliothèques interuniversitaires dont une en particulier permet d'emprunter gratuitement la :
bibliothèque Sainte-Barbe.

Signalons également la bibliothèque Cujas, bibliothèque de référence en droit, pour les étudiants à partir du M1.

Voir le guide Se documenter en droit.

DÉROULEMENT ET ORGANISATION DES ÉTUDES



2012-2013

(Sous réserve d'habilitation)

CONDITIONS D'ADMISSION – ADMISSION REQUIREMENTS

Étudiants Erasmus et en échange

Pour être admis à l'Université Paris Descartes - Faculté de Droit, les étudiants doivent obligatoirement présenter un diplôme de langue française équivalent aux examens :

DELFB (niveau B2)

DALFB (niveau C1)

Pour être admis à l'Université Paris Descartes - Faculté de Droit, les étudiants doivent obligatoirement avoir un contrat d'études avec :

30 ECTS minimum par semestre

60 ECTS minimum par année universitaire

To register at the University Paris Descartes – Faculty of Law, the nominated students have to get a diploma of french language : DELFB (level B2) or DALFB (level C1)

The Learning agreement of the nominated students has to include :

30 ECTS minimum per semester and 60 ECTS minimum for the academic year.

LMD

Les études se déroulent selon le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables L.M.D. (Licence. Master. Doctorat) prévue dans le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFLTLV) : <http://eacea.ec.europa.eu/lfp/>

Dans le cadre de deux types de formation :

Droit et Science Politique

Sciences économiques et de gestion

Dans chacune des formations les enseignements sont dispensés sous la forme de cours magistraux (C.M.) complétés par des séminaires (travaux dirigés (T.D.)). L'organisation des études est la suivante :

Licence : (L1, L2, L3,) 6 semestres d'études (180 crédits à valider)

Master : 4 semestres d'études (120 crédits à valider)

L'objectif de la première année de Master est de compléter la formation juridique générale donnée en licence et orienter l'étudiant vers une spécialisation en seconde année de Master. L'inscription en seconde année de Master est soumise à une autorisation des responsables des formations après examen du dossier du candidat.

Paris Descartes University follows the European system standards LMD for the following programs :

Law and politics

Economics and management

International students are free to attend any courses in those programs : Licence, Master 1 and (Master 2 Common Law & Comparative Law).

Students will attend lectures (Cours Magistraux) and seminars (TD)

Licence (L1,L2,L3) Undergraduate level : 6 semesters (180 ECTS)

Master Postgraduate level : 4 semesters (120 ECTS)

Les étudiants en double diplôme de Turin et de Valladolid sont soumis à un programme d'étude spécifique arrêté par convention. Ils ne peuvent y déroger qu'avec accord des deux responsables pédagogiques des universités concernées (Université d'origine et Université d'accueil).

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES - GRADING :

Les notes sont attribuées de 1 à 20. Pour valider une matière il faut obtenir un minimum de 10/20.

Toute note égale ou supérieure à 10, dans une matière permet à l'étudiant d'obtenir le nombre de crédits attribué par la Faculté de Droit Paris Descartes ainsi que la validation dans son université d'origine du travail effectué.

Les cours sont sanctionnés par un contrôle continu ou un contrôle final, par des épreuves écrites et/ou oral obligatoires.

Toute absence à l'examen sera enregistrée sous la mention « absence injustifiée ».

Prix Erasmus : chaque année la Faculté de Droit décerne un prix Erasmus qui récompense le meilleur étudiant étranger de notre établissement.

The grading system at the Faculty of Law is from 1 to 20 (Pass with 10/20).

Written and/or oral examinations are proposed in continuous assessment or final compulsory tests.

Any absence in the examination will be notified as « unjustified absence ».

Awarded Erasmus students : Each year the Faculty of Law awards the best student.

CALENDRIER SEMESTRIEL ET L'EMPLOI DU TEMPS EN LIGNE À CONSULTER SUR

ACADEMIC CALENDER and TEACHING SCHEDULE IS IN LINE

WWW.DROIT.PARISDESCARTES.FR

Vacances - Holidays

- La faculté de Droit est fermée une semaine entre Noël et le Jour de l'An, en Avril et un mois en été.

Jours fériés - Bank Holidays

Toussaint	1 ^{er} novembre	Lundi de Pentecôte	
Armistice 1918	11 novembre	Fête du travail	1 ^{er} mai
Noël	25 décembre	Victoire 1945	8 mai
Jour de l'an	1 ^{er} janvier	Jeudi de l'Ascension	
Lundi de Pâques			



ENSEIGNEMENTS DISPENSES A LA FACULTÉ DE DROIT EN ANGLAIS



© Z. Trocellier

• Lauréats du programme de Common law et Droit comparé 2009/2010

2012-2013

COURSES TAUGHT IN ENGLISH

LICENCE	Level/ Study	Semester	ECTS/ Semester	Codes
Legal English (Mrs Brushini-Honoré, Ms Bou-Khalil & Mr Charret)	L1	1	2	JL1DTANG
Legal English (Ms Le Doze, Mrs Brushini-Honoré, Ms Bou-Khalil & Mr Charret)	L1	2	2	JL2DTANG
Commercial & Economic English (Ms Bou-Khalil & Mr Davoudi)	L1	1	2	JL1SEANG
Commercial & Economic English (Ms Bou-Khalil & Mr Davoudi)	L1	2	2	JL2SEANG
American Government Law	L1	2	3	JL2DTAGL
Legal English (Mrs Brushini-Honoré)	L2	1	2	JL3DTANG
Legal English (Ms Bou-Khalil & Ms Le Doze)	L2	2	2	JL4DTANG
Commercial & Economic English (Mrs Costantini-Cornede)	L2	1	2	JL3SEANG
American Government Law	L2	2	2	JL4DTAGL
Legal English (Ms Le Doze & Ms Izac)	L3	1	3	JL5DTANG
Legal English (Ms Le Doze & Ms Izac)	L3	2	2	JL6DTANG
Commercial & Economic English (Mr Yahiaoui & Mr Davoudi)	L3	1	2	JL5SEANG
American Government Law	L3	2	1	JL6DTAGL
English (M. Segestrain)	L Pro	1	5	JLPTUE4A
Banking & Financial English (M. Benkeman)	L Pro	1	3	JLPBAM3C

MASTER 1	Level/ Study	Semester	ECTS/ Semester	Codes
English (Ms Izac & M. Davoudi)	M1	1	2	JM1MFANG
English (Ms Izac)	M1	1	2	JM1PVANG
Legal English – <i>American government and politics</i> (M. Fenech)	M1	2	2	JM2DACLA
English (Ms Izac)	M1	2	2	JM2DAANG
English (Ms Izac)	M1	2	4	JM2PVANG

MASTER 2	Level/ Study	Semester	ECTS/ Semester	Codes
COMMON LAW AND COMPARATIVE LAW*				
Legal English (Mr Fenech)	M2	1/2	4	JM4CMUE8
Constitutional Law – <i>Introduction</i>	M2	1	2	JM3CMCLC
<i>Introduction – Common Law methodology and reasoning</i>	M2	1	3	JM3CMCLR
Criminal Law I - <i>Introduction</i>	M2	1	2	JM4CMCL1
Torts 1	M2	1	3	JM3CMLT1
Property 1	M2	1	3	JM3CMLP1
Contract 1	M2	1	3	JM3CMCL1
Business Law 1 – <i>Introduction to business Law</i>	M2	1	2	JM4CMBL1
Business Law II – <i>Mergers and acquisitions</i>	M2	1	2	JM4CMBL2
Business Law III – <i>Comparative tax system</i>	M2	2	2	JM4CMBL3
Business Law IV – <i>International dispute settlement</i>	M2	2	2	JM4CMBL4
Business Law V – <i>Labour law</i>	M2	2	2	JM4CMBL5
Trust and Equity	M2	2	2	JM3CMLTR
Family Law	M2	2	2	JM3CMFAL
European Community Law	M2	2	2	JM3CMECL
Restitution and Equity	M2	2	2	JM3CMREQ
Torts II – <i>Medical liability</i>	M2	2	3	JM3CMLT2
Property II	M2	2	3	JM3CMLP2
Contract II	M2	2	1	JM3CMCL2
Comparative Law I - <i>Methodology</i>	M2	2	2	JM4CMCCI
Comparative Law II – <i>Australian law</i>	M2	2	1	JM4CMCC2
Comparative Law III - <i>Scottish Law</i>	M2	2	1	JM4CMCC3
Comparative Law IV – <i>South African law</i>	M2	2	1	JM4CMCC4
Comparative Law V – <i>American Indian légal studies</i>	M2	2	1	JM4CMCC5

*Indicative Program ; selection on individual interview ; Erasmus students are only allowed to take two seminars

*1) Indicative Program 2) Selection on individual interview 3) Erasmus students are only allowed to take two seminars

LICENCE 1 - 2 (1st & 2nd SEMESTER)**Ms LE DOZE and Mrs BRUSCHINI- HONORÉ**

Bachelor's degree in Law / Undergraduate level

15 hours of work per semester in legal English

Groups of seminar (TD) : up to 40 étudiants

All groups have similar programs

The program is developed by Mrs Honoré-Bruschini and Ms Le Doze

Objectives of Seminars (TD) :

To improve English skills (written and oral);

- To strengthen the working methods;
- To provide theoretical understanding of British institutions;
- To enrich the culture and the vocabulary in the specified fields.

1st Semester Program – September to December**Topics :****I- THE UNITED KINGDOM : ONE KINGDOM, FOUR NATIONS**

- Formation of the United Kingdom : a short history
- Modern Britain : Country profile
- Devolution to Scotland, Wales and Northern Ireland; the Good Friday Agreement

II- CONSTITUTIONAL MONARCHY

- The three branches of government
- Parliamentary democracy and the extension of franchise
- Constitutional monarchy
- Supremacy or sovereignty of Parliament
- The Magna Carta, the Bill of Rights 1689
- The Powers of the British Monarch - the State Opening of Parliament

2nd Semester Program – January to April**Topics :****III- POLITICAL PARTIES AND GENERAL ELECTIONS**

- The Main Parties : Brief history and overview; main policies
- A few smaller parties: Scottish National Party, Plaid Cymru, Democratic Unionist Party, Sinn Féin
- What is a general election?
- The First-Past-the-Post System
- State of the Parties in the House of Commons (May 2010)
- Changes in the general election turn out

IV- GOVERNMENT : THE PRIME MINISTER AND THE CABINET

- The Cabinet: composition, history and powers
- The Cabinet 10 May 2010
- The Prime Minister's functions; the Rt Hon David Cameron MP

Grammar Revision

Preterite (*simple past*) / *present perfect*

V- THE LEGISLATURE

- Parliament: the two-House system
- The functions of Parliament
- The House of Commons : What MPs do
- The role of the House of Lords: key facts; important reforms; current composition
- The law-making process
- Government and Opposition in Parliament: seating arrangements in the House of Commons and the House of Lords; the functions of the Opposition in Parliament

Grammar Revision

Translation of the French word "on" in English

LICENCE 3 (1st & 2nd SEMESTER)**Madame BRUCHINI-HONORÉ and Ms LE DOZE (groupes)****1st Semester**

- The origins of the Common law system.
 - Higher Education in the United Kingdom.
- A comparison with France: degrees, universities, selection, cost, competition.
- The legal professions : barristers and solicitors qualifications, duties, professional structures, reforms of the profession.

2nd Semester

- The English court system
 - Civil law and criminal law; offences and sentences
 - The County court and High Court . Examples of civil cases.
 - The Crown Prosecution service ; criminal courts.
 - The Judiciary: Judges and Magistrates.
- Evolution of the Judiciary: Equity, arbitration, reforms in the system of appointments, the Supreme Court of the United Kingdom.
- The judicial function: statutory interpretation; the Judge in the adversarial system.
 - Case law and the rule of precedent. Law reports. Structure of a reported case. The ratio decidendi.

MASTER 1**Mrs COSTANTINI-CORNEDE –1st Semester**

Political Science - Methods of Anticipation for the conception of Project

Globalisation and the world / The globalisation of Financial markets – Free trade areas – Customs unions – Institutions : the IMF – The world bank – The WTO – Social implications – Human Rights (Philosophy – Historical Developments – Fundamental Texts – Inalienable Rights – Negative and Positive Rights – Modern developments) – The environment – The Kyoto Protocol – Recent Summits and Conferences

Public Law – The sources of the Constitution – Institutions – Notions of the English legal system – Notions on International Law – The Geneva Convention – Human Rights – European institutions – the European court of Human Rights – Case Study : 1979 Marckx and 1985 Brogan Cases

Private Law – Notions on the Constitution – Business Law – Company law – Business Entities – Export-Import-Trust (the 1890 Sherman Anti-Trust Act) – Tort : Negligence – Duty of Care – case Study ((1932) Donoghue v. Stevenson) – contract (Case Study – (1903) Krell v. Henry)

M. FENECH – Legal English – 2nd Semester

Legal English: American government and politics

Course objectives : The goal of this class is to help students acquire the essential concepts and basic vocabulary necessary to intelligently discuss American government and politics. We shall study the origins and evolution of the United States' principal political institutions, as well as some of the more pressing issues currently facing the US. Strong emphasis will be placed on the organization of the federal government, and on the relations between its three branches. Although the American government has as its basis the world's oldest functioning written constitution, it will be seen that this document does not describe a static relationship between each of the three branches (executive, legislature, and judiciary) but rather a dynamic one that is continually evolving. The governments of the 50 states (and the innumerable local governments) will not be studied in detail, but their ability and willingness to pursue policies other than those supported by Washington will be considered.

Course mechanics : This course is given entirely in English. It is a one semester course, offered in the second semester (Jan. to April) and is composed of two 90 minute classes per week. The first of these is a lecture, and the second an analysis of assigned readings. The purpose of the lecture is to disseminate the main ideas of the course. The readings supplement the lecture material, and are usually either primary source documents concerning the topic being studied, or recent articles outlining developments of interest.

MASTER 2 (COMMON LAW AND COMPARATIVE LAW)

"The Common Law and Comparative law Master degree" is an international university education program entirely taught in English

These seminars are taught by a teaching staff coming from our foreign university partners and by lawyers from the principal Anglo-American business law firms in Paris.

These seminars are ideal for those who wish to undertake an international career (international business lawyers or international administrators), or those who wish to undertake research or prepare to study in a foreign university (LL.M., MBA, Phd.)".

Attendance at the seminars is compulsory, and chosen seminars will appear in the study agreement.

The duration of the seminars is eight or twelve hours over a one week period.

Teaching staff organise a written test at the end of each seminar. Success in a seminar (a minimum of ten out of twenty).

In the framework of international exchanges, students are selected on individual interviews. Students are only allowed to take two seminars per semester.

LLM. CERTIFICATE OF COMMON AND COMPARATIVE LAW

The "Certificate of Common and Comparative Law" is a University diploma (LLM)" is fee-based.

Students choose a minimum of ten seminars to attend during the academic year. The major topics in Common Law are covered and include: Contracts, Torts, Property, Trusts, Restitution & Equity, Criminal Law, International Contracts or Business, Corporate Law, Tax Law, Finance, Labour Law and International Arbitration. A can be obtained by students enrolling in fewer than ten seminars.

Exchange students wishing to obtain the University Diploma in "Common and Comparative law" will have to pay specific fees for this diploma. Furthermore, they have to average at least ten out of twenty on the written tests in at least ten seminars.

In the framework of international exchanges, students are selected on individual interviews.





*PARCOURS DROIT
ET
SCIENCE POLITIQUE*



2012-2013

DROIT

COURS *	Année d'études	Semestre	ECTS/ Semestre	Codes/ Matières
Allemand	1	1	3	JL1DTALL
Allemand	2	1	3	JL3DTALL
Allemand	3	1	3	JL5DTALL
Allemand	4	1	4	JM1PVALL
Allemand	1	2	3	JL2DTALL
Allemand	2	2	2	JL4DTALL
Allemand	3	2	2	JL6DTALL
Allemand	4	2	4	JM2PVALL
Anglais	1	1	3	JL1DTANJ
Anglais	2	1	3	JL3DTANG
Anglais	3	1	3	JL5DTANG
Anglais	4	1	4	JM1PVANG
Anglais	1	2	3	JL2DTANJ
Anglais	2	2	2	JL4DTANG
Anglais	3	2	2	JL6DTANG
Anglais	4	2	4	JM2PVANG
Atelier d'Ecriture Juridique (réalisation d'un dossier thématique)	4	2	4	JM2CAEJU
Anglais Juridique	2	2	2	JL4DTANG
Anglais Juridique	3	2	3	JL6DTANG
Contentieux Administratif	4	1	4	JM1CCOAD
Contentieux Constitutionnel	4	1	4	JM1CCOCO
Droit Administratif 1	2	1	6	JL3DADMI
Droit Administratif 2	2	2	6	JL4DADM2
Droit Administratif des Biens + TD	3	1	6	JL5DAB40
Droit Administratif des Biens	3	1	3	JL5DAB20
Droit des Affaires + TD	2	2	6	JL4D40DA
Droit des Affaires	2	2	3	JL4D20DA
Droit des Assurances	4	1	4	JM1CDTAS
Droit Bancaire et Cambiaire + TD	4	2	5	JM2PVDBC
Droit Bancaire et Cambiaire	4	2	4	JM2CDBCA
Droit Civil	1	2	6	JL2DTUE6
Droit Civil des Biens	3	1	3	JL5DTDCB
Droit Civil des Contrats	2	1	6	JL3DTDCC
Droit Comparé	4	1	4	JM1CDTCO
Droit Public Comparé	4	2	4	JM2CDCA
Droit de la Concurrence et de la distribution	4	2	4	JM2CDCDI
Droit Constitutionnel	1	1	7	JL1DTUE2
Droit Constitutionnel	1	2	6	JL2DTUE7
Droit des Contrats Civils et Commerciaux	3	2	1	JL6DDCCI
Droit des Contrats et des Marchés Publics	4	2	4	JM2CDCMP
Droit des Contrats et des Marchés Publics + TD	4	2	5	JM1DPDCM
Droit de l'Environnement	4	1	4	JM1CDTEN
Droit Européen des Affaires + TD	4	2	4	JM2DIDEA
Droit Européen des Affaires	4	2	4	JM2CDEAF
Droit Fiscal des Affaires + TD	4	2	5	JM2DADFA
Droit Fiscal des Affaires	4	2	4	JM2CDFAF
Droit Fiscal International et Européen + TD	4	1	5	JM1DIDFI
Droit Fiscal International et Européen	4	1	4	JM1CDFIE
Droit Fiscal Général + TD	3	2	6	JL6DFI40
Droit Fiscal Général	3	2	3	JL6DFI20
Droit de la Fonction Publique	3	1	3	JL5DTDFP
Droit International Economique + TD	4	2	5	JM2DPDIE
Droit International Economique	4	2	4	JM2CDIEC
Droit International Privé 1 + TD	4	1	5	JMPVID1
Droit International Privé 1	4	1	4	JM1CDIP1
Droit International Privé 2 + TD	4	2	5	JM2PVDI2

DROIT

Droit International Privé 2	4	2	4	JM2CDIP2
Droit International Public 1 + TD	3	1	6	JL5DIP40
Droit International Public 1	3	1	3	JL5DIP20
Droit International Public 2	3	2	1	JL6DDIP2
Droit des Libertés Fondamentales + TD	3	1	6	JL5DLF40
Droit des Libertés Fondamentales	3	1	3	JL5DLF20
Droit du Marché Intérieur Européen + TD	4	1	5	JM1DIDMI
Droit du Marché Intérieur Européen	4	1	3	JM1CDMIE
Droit Patrimonial	4	1	4	JM1CDPFA
Droit Pénal + TD	2	1	6	JL3D40PE
Droit Pénal	2	1	3	JL3D20PE
Droit Pénal des Affaires	4	1	4	JM1CDPEA
Droit Pénal Spécial	4	1	4	JM1CDPES
Droit des Politiques Communautaires + TD	4	2	4	JM2DPDPO
Droit des Politiques Communautaires	4	2	4	JM2CDPCO
Droit de la Propriété Intellectuelle	4	2	4	JM2CDPIN
Droit Public des Affaires + TD	4	2	5	JM2DPDPA
Droit Public des Affaires	4	2	4	JM2CDPAF
Droit Public Comparé	4	2	4	JM2CDPCO
Droit des Relations Collectives du Travail + TD	4	2	5	JM2PVDRCT
Droit des Relations Collectives du Travail	4	2	4	JM2CDRCT
Droit de la Responsabilité Civile	2	2	6	JL4DTRCI
Droit de la Santé	4	2	4	JM2CDSAN
Droit de la Sécurité Sociale	4	2	4	JM2CDSSO
Droit Social	3	1	6	JL5DTS40
Droit Social	3	1	3	JL5DTS20
Droit des Sociétés + TD	3	2	6	JL6DST40
Droit des Sociétés	3	2	3	JL6DST20
Droit des Sociétés Commerciales + TD	4	2	5	JM2DASTE
Droit des Sociétés Commerciales	4	2	4	JM2CDDCO
Droit des Successions + TD	4	2	5	JM2PVDSU
Droit des Successions	4	2	4	JM2CDSUC
Droit des Sûretés + TD	3	2	6	JL6DSR40
Droit des Sûretés	3	2	3	JL6DSR20
Droit de l'Union Européenne + TD	3	2	6	JL6DDU40
Droit de l'Union Européenne	3	2	3	JL6DDU20
Droit de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire	4	1	4	JM1CDUAT
Economie Internationale	4	1	4	JM1DIEIN
Entreprises en Difficulté + TD	4	1	5	JM1PVEDI
Entreprises en Difficulté	4	1	4	JM1CEDIF
Sciences Politiques	2	1	3	JL3DTSP0
Finances Publiques + TD	2	1	6	JL3D40FP
Finances Publiques	2	1	3	JL3D20FP
Grands Problèmes Economiques et Sociaux Contemporains	1	1	3	JL1GPESC
Histoire des Contentieux	4	2	4	JM2CHCON
Histoire du Droit des Affaires et des Relations Sociales	4	1	4	JM1CHDAR
Histoire du Droit de la Famille	4	1	4	JM1CHDFA
Histoire des Droits Fondamentaux	3	1	3	JL5DTHDF
Histoire du Droit des Obligations	3	1	3	JL5DTHOB
Histoire du Droit Pénal	2	1	3	JL3DTHPE
Histoire du Droit des Personnes et des Biens	3	1	3	JL5DTHDP
Histoire de la Science Juridique	2	1	3	JL3DTHSJ
Histoire des Faits Politiques Economiques et Sociaux	4	1	4	JM1CHPES
Histoire des Institutions de l'Antiquité	1	2	3	JL2DHIAN
Histoire des Institutions de l'Antiquité	2	2	2	JL4DHIAN
Histoire de la Pensée Politique 1	4	1	4	JM1CHPP1
Histoire de la Pensée Politique 2 + TD	4	2	4	JM2DPHP2
Histoire de la Pensée Politique 2	4	2	4	JM2CHPP2

Histoire Politique Contemporaine + TD	4	2	4	JM2DPHPC
Histoire Politique Contemporaine	4	2	4	JM2CHPCO
Histoire de la Science Juridique	2	1	3	JL3DTHSJ
Histoire des Systèmes Juridiques Européens	4	1	4	JM1CHSJE
Institutions Administratives	1	2	3	JL2INADM
Institutions Communautaires + TD	2	2	6	JL4D40IC
Institutions Communautaires	2	2	3	JL4D20IC
Institutions Juridictionnelles	1	1	3	JL1INJUR
Introduction aux cultures de Common Law	4	2	4	JM2CICCL
Introduction Historique au droit	1	1	7	JL1DTUE3
Langues Etrangères (Allemand)	1	1	3	JL1DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	2	1	3	JL3DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	3	1	3	JL5DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	4	1	4	JM1PVALL
Langues Etrangères (Allemand)	1	2	3	JL2DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	2	2	2	JL4DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	3	2	2	JL6DTALL
Langues Etrangères (Allemand)	4	2	4	JM2PVALL
Langues Etrangères (Anglais)	1	1	3	JL1DTANJ
Langues Etrangères (Anglais)	2	1	3	JL3DTANG
Langues Etrangères (Anglais)	3	1	3	JL5DTANG
Langues Etrangères (Anglais)	4	1	4	JM1PVANG
Langues Etrangères (Anglais)	1	2	3	JL2DTANJ
Langues Etrangères (Anglais)	2	2	2	JL4DTANG
Langues Etrangères (Anglais)	3	2	2	JL6DTANG
Langues Etrangères (Anglais)	4	2	4	JM2PVANG
Langues Etrangères (Espagnol)	1	1	3	JL1DTESP
Langues Etrangères (Espagnol)	2	1	3	JL3DTESP
Langues Etrangères (Espagnol)	3	1	3	JL5DTSEP
Langues Etrangères (Espagnol)	4	1	4	JM1PVESP
Langues Etrangères (Espagnol)	1	2	3	JL2DTESP
Langues Etrangères (Espagnol)	2	2	2	JL4DTESP
Organisations Européennes	1	2	3	JL2DORGE
Organisations Européennes	2	2	2	JL4DORGE
Principes Fondamentaux du Droit	1	1	7	JL1DTUE1
Politique Economique	4	2	4	JM2CPOEC
Principes Généraux du Droit International Privé + TD	4	2	5	JM2DIDIP
Principes Généraux du Droit International Privé	4	2	4	JM2CPGDI
Problèmes Economiques et Monétaires Européens	3	1	3	JL5DTPEM
Problèmes de l'Entreprise et Economie de la Concurrence	1	2	3	JL2DPECO
Problèmes de l'Entreprise et Economie de la Concurrence	2	2	2	JL4DPECO
Procédure Civile + TD	3	2	6	JL6DPR40
Procédure Civile	3	2	3	JL6DPR20
Procédure Pénale + TD	2	2	6	JL4D40PP
Procédure Pénale	2	2	3	JL4D20PP
Protection Européenne et Internationale des Droits de l'Homme	3	2	1	JL6DPIDH
Régimes Matrimoniaux + TD	4	1	5	JM1PVRMA
Régimes Matrimoniaux	4	1	4	JM1CREMA
Régime de l'Obligation + TD	3	1	6	JL5DGO40
Régime de l'Obligation	3	1	3	JL5DGO20
Relations Internationales	1	2	3	JL2DTRIN
Science Administrative	4	2	4	JM2CSCAD
Sciences Economiques	2	1	3	JL3DTSCE
Science Politique	2	1	3	JL3DTSP0
Séminaire de Littérature Juridique	4	1	4	JM1CSELJ
Techniques Comptables et Financières 1	4	1	4	JM1CTCFI
Voies d'Exécution	4	2	4	JM2CVOEX

COURS DE FRANÇAIS *	Année d'études	Semestre	ECTS/ Semestre	Codes/ Matières
Français Langues Etrangères (FLE)	1	1	2	JL1SEFLE1
Français Langues Etrangères (FLE)	2	1	2	JL1SEFLE3
Français Langues Etrangères (FLE)	3	1	2	JL1SEFLE5
Français Langues Etrangères (FLE)	1	2	2	JL2SEFLE
Français Langues Etrangères (FLE)	2	2	2	JL4SEFLE
Français Langues Etrangères (FLE)	3	2	2	JL6SEFLE

LICENCE EN DROIT

1^{ère} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE LICENCE (S1)

Droit constitutionnel - *Constitutional law*

Chapitre 1 : histoire constitutionnelle de la France de 1789 à la naissance de la Vème République en 1958.

Chapitre 2 : questions fondamentales en droit constitutionnel : notions et organisation de l'Etat (Etats unitaires, Etats fédéraux), rôle des partis politiques et problèmes de financement, modes de scrutin

Principes fondamentaux du droit - *Fundamental principles of law*

Ce cours a pour objet d'introduire à l'étude du droit en général et à celle du droit privé en particulier. Il est divisé en deux parties : le droit objectif, le droit subjectif. La première partie (droit objectif) propose d'abord une définition de la règle de droit ; elle aborde ensuite l'étude du système juridique (les différentes branches du droit ; l'organisation juridictionnelle) ; elle se termine par l'étude des sources nationales puis internationales du droit. La seconde partie (droit subjectif) envisage les titulaires des droits que sont les personnes (physiques-morales) et propose une classification des droits subjectifs (patrimoniaux-extrapatrimoniaux). Elle se poursuit par l'étude des sources des droits subjectifs (actes et faits juridiques) et s'achève par l'examen des règles de preuve.

Introduction historique au droit *Introduction to legal history*

Ce cours propose, au travers de l'exemple français, une histoire de l'État, institution centrale de toute organisation politique dans nos modes d'organisation contemporains. Il présente d'abord la première esquisse de ce qui tient lieu d'État dans le cadre de la société médiévale marquée précisément par l'absence de puissance publique unifiée. Il envisage ensuite les premiers efforts de rationalisation à partir de la Renaissance jusqu'aux aspirations frustrées du XVIII^e siècle qui conduisent à la Révolution de 1789.

Grands problèmes économiques et sociaux contemporains *Major contemporary social and economic problems*

Le cours a pour objectif d'éclairer quelques uns des problèmes économiques et sociaux actuels grâce à l'analyse économique et de présenter les débats qu'ils suscitent. Sont abordés certains des thèmes suivants : la consommation et l'épargne ; l'investissement et la croissance ; l'emploi et le chômage ; la monnaie et l'inflation ; la crise financière de l'été 2007 et ses prolongements actuels ; le développement et le sous-développement ; les échanges internationaux ; la redistribution des revenus et la protection sociale (santé, retraites).

Institutions juridictionnelles *Judiciary institutions*

La première partie du cours est une présentation des acteurs de la matière, au premier rang desquels figurent les tribunaux français.

Sont étudiés la compétence, l'organisation et le fonctionnement des différentes juridictions civiles, pénales et administratives.

L'analyse porte également sur les juridictions internationales (Cour internationale de justice, tribunaux pénaux, Cour pénale internationale) et européennes (Cour européenne des droits de l'homme, Cour de justice et Tribunal de première instance des Communautés européennes).

La seconde partie du cours a trait à l'activité de ces tribunaux, laquelle consiste à rendre la justice. Or la justice est un pouvoir public, ce qui suppose d'examiner ses relations avec les autres pouvoirs, législatif et exécutif. Elle est en outre un service public, ce qui oblige l'État, titulaire en la matière d'un monopole, à en garantir l'accès à l'ensemble des citoyens. Le cours permet ainsi d'initier les étudiants aux grands principes qui régissent le procès.

LANGUE ÉTRANGÈRE *Foreign language*

L'étudiant a le choix entre l'anglais, l'espagnol et l'allemand. L'enseignement des langues est fait dans des groupes de travaux dirigés.

Il vise à faire pratiquer la langue choisie et à étudier les institutions du (ou des) pays concerné(s).

Contrôle des connaissances : contrôle continu.

1^{ère} ANNEE 2^{ème} SEMESTRE LICENCE (S2)

Droit civil *Civil Law*

Le mariage : généralités sur le mariage – les conditions de formation du mariage – les effets du mariage

Relâchement et dissolution du lien matrimonial : les séparations – le divorce

La filiation : les filiations charnelles (les règles communes à la filiation légitime et à la filiation naturelle) – la filiation adoptive (les conditions de l'adoption – les effets de l'adoption)

Droit constitutionnel *Constitutional law*

Chapitre 1 : Étude détaillée de la V^{ème} République. Chapitre 2 : aperçu synthétique des régimes politiques contemporains :

Grande Bretagne, Allemagne, États Unis, Russie, Italie et Espagne, Japon, Chine, Canada et Australie, Suisse.

Histoire du droit des institutions (Révolution française – XIX^{ème} siècle) *History of Institutions since the french to the 19th Century*

Faisant suite au cours d'histoire des institutions du premier semestre, est étudié ici la construction progressive (et souvent chaotique) des grandes notions et institutions du droit public français, telles qu'elles furent élaborées à partir de 1789. De la crise de l'Ancien Régime et des premiers éclats de la révolution française (1789) jusqu'à la III^e République, les institutions sont ainsi replacées dans leurs contextes politique, économique et social).

Institutions administratives *Administrative institutions*

Étude de l'administration centrale de l'État et de l'administration territoriale déconcentrée et décentralisée. Une lecture administrative de la Constitution de la Ve République permet de compléter le cours de régimes politiques contemporains de l'UE 1. Ce cours prépare aux enseignements de Droit administratif de 2^e année

Relations internationales *International relations*

Après avoir traité de la théorie des Relations Internationales, dans l'introduction, cet enseignement traite, en trois parties, des acteurs internationaux (l'État et ses concurrents), de la scène internationale (le champ, les moyens et les contraintes) et de l'action internationale (les objectifs, les stratégies et les résultats). Ordre international ou désordre international ? C'est la question à laquelle la conclusion s'efforce de répondre.

Histoire des institutions de l'Antiquité *History of Institutions of Antiquity*

Étude des institutions politiques et sociales de l'Antiquité grecque et romaine ainsi que de l'origine des notions et des principes politiques sur lesquels se fonde encore la vie politique contemporaine.

Organisations européennes *European organizations*

Ce cours comprend deux chapitres : le premier correspond à la protection des droits fondamentaux en Europe et le second traite de la sécurité européenne.

Le premier chapitre de ce cours permet, grâce à l'étude du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, d'étudier au regard de la convention européenne de sauvegarde des droits et des libertés fondamentales et d'autres textes européens pris sous l'auspice des deux organisations comment les droits fondamentaux sont garantis : il s'agit de donner une définition juridique de ces droits et d'analyser plusieurs applications contentieuses concernant la France : droit à la vie, l'interdiction de la torture, des traitements inhumains et dégradants, l'interdiction de l'esclavage, du travail forcé et obligatoire, la protection de la vie personnelle, les droits politiques des citoyens, les droits relatifs à la bonne administration de la justice (droit au procès équitable).

Le chapitre 2 concerne la sécurité européenne : d'une part, cette notion vise la sécurité économique et sociale (rôle de l'OCDE, OSCE, Conseil de l'Europe) et permet de confronter les normes des diverses organisations européennes permettant de définir un standard européen ; d'autre part il s'agit également d'étudier la sécurité et la défense européenne. L'évolution de la place de l'Union européenne au sein de la définition de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense, grâce à la mutation lente de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), et en respect des règles définies dans le cadre de l'OTAN.

Problèmes de l'entreprise et économie de la concurrence *Business problems and competition issues*

La concurrence est régulièrement associée à l'économie de marché. Elle se définit comme un processus (idée de rivalité), un comportement (idée de compétition) ou une structure (hypothèse d'atomicité) de marché.

Le droit français et la Commission Européenne s'appuient sur la notion de marché pertinent, sur le nombre d'agents économiques et la convergence des prix (exemple du marché de l'automobile) pour apprécier la pression concurrentielle. L'abus de position dominante, les prix de prédation, les prix discriminatoires sont à la

fois symptomatiques d'une situation sous optimale et incompatible avec le bien-être des consommateurs. Cette approche de la concurrence se révèle toutefois trop réductrice et incapable de cerner l'importance de stratégies telles que l'intégration verticale, la fusion, la concession, la licence, la franchise, ou la logique de réseau. Des stratégies qui sont à la fois vitales et optimales pour l'entreprise. La théorie des organisations apporte des solutions à ces difficultés, tout en obligeant les autorités compétentes (DGC) à reformuler leurs principales directives.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais, allemand ou espagnol au choix.

Pratique de la langue choisie. Approfondissement des connaissances sur les institutions acquises au 1er semestre dans l'UE4.

Contrôle des connaissances : contrôle continu.



• Remise des Diplômes



© Z. Trocellier

2^{ème} ANNEE : 3^{ème} SEMESTRE LICENCE (S3)**Droit civil des contrats *Contract law***

Ce cours a pour objet d'introduire à l'étude du droit des obligations et d'exposer la théorie générale applicable aux obligations de source contractuelle. Après un premier titre consacré aux notions générales (classifications et fondement du contrat) sont successivement étudiés : la formation du contrat (conditions de formation et nullité : titre II) et ses effets (exécution et inexécution : titre III).

Droit administratif 1 *Administrative law I*

Ce cours porte sur le régime administratif. Il traite des sources du droit administratif : normes écrites et non écrites d'origine interne et externe ainsi que des actes administratifs : acte administratif unilatéral et contrat administratif (leur identification et leur régime).

Droit pénal *Criminal law*

La loi pénale (sources, qualification, application dans le temps et dans l'espace).

L'infraction pénale (élément matériel, élément moral, cause d'irresponsabilité).

Les délinquants (auteur, complice, responsabilité des personnes morales).

Finances publiques *Public finance*

Après quelques définitions fondamentales (dépenses et recettes, finances publiques de l'Etat, loi de finances, budget), le cours étudiera le pouvoir financier, la procédure budgétaire, la technique financière, enfin les contrôles budgétaires et financiers.

Sciences politiques *Political science*

Ce cours a pour objectif d'analyser les facteurs permettant une compréhension des régimes politiques contemporains. Il s'attache à l'étude des principaux éléments de la sociologie politique et, après un rappel des politiques publiques, appréhende les ruptures en cours de l'Ordre International.

Histoire du droit pénal *Criminal law history*

Après une brève présentation de la justice criminelle de l'Antiquité à la chute de l'Empire romain d'Occident, ce cours envisagera le système pénal franc, puis ceux de l'époque féodo-seigneuriale et de l'Ancien Régime. Il montrera comment les dernières décennies de l'Ancien Régime amorcent une nouvelle conception de la justice pénale que la Révolution fera triompher. Il consacrera enfin quelques développements aux expériences de l'époque révolutionnaire puis au système pénal impérial, communément présenté comme étant l'origine de notre justice pénale contemporaine.

Histoire de la science juridique *History of legal science*

Est ici présentée une histoire de la doctrine juridique, depuis la naissance d'une science du droit distincte de sa pratique, à la fin de la République romaine, jusqu'à l'avènement du positivisme et de l'école scientifique, au début XXe siècle. C'est l'occasion de comprendre ce qu'est l'héritage juridique européen, depuis le Droit commun dominé par la méthode de Bologne, l'Humanisme juridique de la Renaissance, l'École de droit naturel et les Lumières... Sera aussi envisagée la différenciation des droits nationaux, plus ou moins précoce selon les pays.

Grands courants de la pensée économique *Main theories of economy*

La représentation des activités économiques divise les économistes. Au libéralisme qui s'attache aux vertus auto-régulatrices du marché, s'oppose l'interventionnisme qui insiste sur la complémentarité nécessaire des marchés et de l'État. Ces courants de pensée se fondent sur des analyses différentes et contradictoires de la vie économique. Le cours présente les grands courants de la pensée économique : 1° les classiques, le libéralisme et les critiques des socialistes et de Marx ; 2° la reformulation du libéralisme par la pensée néoclassique ; 3° la macroéconomie keynésienne. Les débats contemporains sont abordés à travers le traitement de questions spécifiques comme le marché, la concurrence ou le rôle actuel de l'État.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais, Allemand ou espagnol au choix.

Pratique de la langue étrangère. Approfondissement des connaissances de 1^{ère} année. Étude du système juridique du pays concerné.

Contrôle des connaissances : contrôle continu.

2^{ème} ANNEE : 4^{ème} SEMESTRE LICENCE (S4)

Droit de la responsabilité civile *Tort law*

L'inexécution des obligations contractuelles (responsabilité contractuelle, résolution, exception d'inexécution).

Les quasi-contrats (gestion d'affaires, paiement de l'indu, enrichissement sans cause).

La responsabilité délictuelle (responsabilité du fait personnel, responsabilité du fait d'autrui, responsabilité du fait des choses, régimes spéciaux de responsabilité).

Les liens entre responsabilité délictuelle et contractuelle

Droit administratif 2 *Administrative law 2*

Ce cours porte sur l'action administrative et son contrôle. Il traite du service public : évolution de la notion, fonctionnement du service public et police administrative, de la responsabilité administrative : fondement de la responsabilité administrative, réparation du préjudice et contentieux de la responsabilité administrative ainsi que du contrôle administratif : contrôle non juridictionnel et contrôle juridictionnel (organisation de la juridiction, administration et détermination de sa compétence).

Procédure pénale *Criminal procedure*

L'enseignement consiste à étudier les mécanismes de poursuite des infractions à partir de leur commission. Ainsi, une première partie est consacrée à la préparation du procès pénal, une seconde au déroulement du procès et enfin une troisième partie est consacrée à l'application des peines. Dans la première partie, l'on s'attardera sur le personnel judiciaire, la recherche de la preuve et l'instruction.

Dans la seconde partie, on examinera le procès proprement dit, ainsi que les différentes voies de recours ce qui permettra de traiter rapidement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Dans la troisième partie, l'exécution de la sanction retiendra notre attention avec principalement l'étude des remises en liberté et le travail du juge d'application des peines.

Droit des affaires *Business law*

Introduction générale. Histoire. Du droit commercial au droit des affaires.

Les personnes, acteurs commerçants et non commerçants de la vie des affaires. Les différents intermédiaires.

Les règles communes à l'exercice de toute activité économique : liberté d'établissement, liberté et contrôle de la concurrence, concurrence déloyale, risques de l'activité indépendante, publicité. Les règles propres au commerce : obligations du commerçant, régime des actes de commerce, institutions spécifiques.

Les biens professionnels. Le fonds de commerce. Le bail commercial. Contrats sur le fonds de commerce (location-gérance, nantissement et cession). Eléments sommaires sur la propriété industrielle et les procédés de mobilisation des créances.

Institutions communautaires *Community institutions*

Création et évolution des Communautés Européennes et de l'Union Européenne ; objectifs ; spécificités du système d'intégration ; institutions ; élargissements ; constitution.

Organisations européennes *European organizations*

Ce cours comprend deux chapitres : le premier correspond à la protection des droits fondamentaux en Europe et le second traite de la sécurité européenne.

Le premier chapitre de ce cours permet, grâce à l'étude du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, d'étudier au regard de la convention européenne de sauvegarde des droits et des libertés fondamentales et d'autres textes européens pris sous l'auspice des deux organisations comment les droits fondamentaux sont garantis : il s'agit de donner une définition juridique de ces droits et d'analyser plusieurs applications contentieuses concernant la France : droit à la vie, l'interdiction de la torture, des traitements inhumains et dégradants, l'interdiction de l'esclavage, du travail forcé et obligatoire, la protection de la vie personnelle, les droits politiques des citoyens, les droits relatifs à la bonne administration de la justice (droit au procès équitable).

Le chapitre 2 concerne la sécurité européenne : D'une part, cette notion vise la sécurité économique et sociale (rôle de l'OCDE, OSCE, Conseil de l'Europe) et permet de confronter les normes des diverses organisations européennes permettant de définir un standard européen ; D'autre part il s'agit également d'étudier la sécurité et la défense européenne. L'évolution de la place de l'Union européenne au sein de la définition de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense, grâce à la mutation lente de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), et en respect des règles définies dans le cadre de l'OTAN.

Histoire des institutions de l'Antiquité *History of institutions of antiquity*

Étude des institutions politiques et sociales de l'Antiquité grecque et romaine ainsi que de l'origine des notions et des principes politiques sur lesquels se fonde encore la vie politique contemporaine.

Problèmes de l'entreprise et économie de la concurrence *Business problems and competition issues*

La concurrence est régulièrement associée à l'économie de marché. Elle se définit comme un processus (idée de rivalité), un comportement (idée de compétition) ou une structure (hypothèse d'atomicité) de marché.

Le droit français et la Commission Européenne s'appuient sur la notion de marché pertinent, sur le nombre d'agents économiques et la convergence des prix (exemple du marché de l'automobile) pour apprécier la pression concurrentielle. L'abus de position dominante, les prix de prédation, les prix discriminatoires sont à la fois symptomatiques d'une situation sous optimale et incompatible avec le bien-être des consommateurs.

Cette approche de la concurrence se révèle toutefois trop réductrice et incapable de cerner l'importance de stratégies telles que l'intégration verticale, la fusion, la concession, la licence, la franchise, ou la logique de réseau. Des stratégies qui sont à la fois vitales et optimales pour l'entreprise. La théorie des organisations apporte des solutions à ces difficultés, tout en obligeant les autorités compétentes (DGC) à reformuler leurs principales directives.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais, espagnol ou allemand au choix.

Pratique de la langue choisie et approfondissement des notions étudiées l'année précédente et au 1er semestre.

Contrôle des connaissances : contrôle continu.



© Z. Trocellier

• Amphi Janet

Droit international public 1 *Public international law I*

Les sources du droit international public et les sujets du droit international public (États, organisations internationales et, dans une certaine mesure, personnes privées). La responsabilité internationale.

Droit administratif des biens *Administrative law of property*

Cet enseignement est consacré à l'étude des moyens dont disposent les personnes publiques pour accomplir leur mission. La première partie traite du domaine public (définition-utilisations collectives et privatives-protection), la seconde des travaux publics (définition- modes de réalisation-responsabilité), la troisième de l'expropriation (mise en oeuvre et garanties accordées à la propriété privée).

Droit des libertés fondamentales *Civil liberties and human rights*

La notion de libertés fondamentales. Sources nationales et internationales des libertés fondamentales. Garanties constitutionnelles, législatives, réglementaires, juridictionnelles, para juridictionnelles. Analyse des principales libertés individuelles et collectives, des libertés limitées, des libertés créances, des nouveaux droits.

Régime général de l'obligation : *Law of obligation*

L'étude du régime de l'obligation permet de se pencher tout d'abord sur les causes d'extinction de l'obligation avec satisfaction du créancier (paiement, compensation, novation, dation en paiement, ...) ou sans satisfaction du créancier (remise de dette, déchéance, prescription...). Elle aborde ensuite la circulation des obligations, suite à des opérations translatives (cession de créance, subrogation personnelle) ou attributives (délégation, stipulation pour autrui, ...). Enfin, elle étudie les obligations complexes, à sujets multiples ou à sujet unique.

Droit social *Labour law*

Les différentes branches du droit social, son histoire et ses sources ; Droit collectif du travail : l'entreprise, les pouvoirs du chef d'entreprise et les droits des salariés, les institutions représentatives, la négociation collective, les conventions et accords collectifs de travail, les conflits collectifs.

Droit de la fonction publique *Law of the public service*

Au-delà des enseignements de droit administratif général, le cours de droit de la Fonction Publique s'intéresse aux «moyens d'action de l'administration» française que sont ses moyens en personnels. Statuts de la Fonction Publique, entrée et sortie de cette Fonction Publique, déroulement de la carrière des fonctionnaires, droits et obligations de ces derniers, telles sont les notions centrales qui sont ici étudiées.

Histoire du droit des obligations *History of contract law*

Après avoir retracé sommairement l'histoire de la formation du droit des obligations, le cours est consacré à l'étude successive du contrat et de la responsabilité. En partant des enseignements du droit romain et du formalisme qui le caractérise jusque dans son dernier état on retracera l'élaboration de la théorie générale du contrat grâce aux influences respectives du droit canonique puis de l'école jusnaturaliste. Enfin, après avoir observé la prééminence du fait contractuel on s'interrogera sur ce que certains ont qualifié "d'éclatement de la notion classique de contrat".

Pour ce qui concerne la responsabilité, on étudiera de même le rôle joué par le droit romain et le droit canonique dans l'élaboration de la notion de faute, puis la construction à partir du XVII^{ème} siècle du principe général de responsabilité. Enfin on s'interrogera sur les mutations que le XX^{ème} siècle a fait subir aux principes posés par le code.

Histoire du droit des personnes et des biens *Legal history of persons and goods*

Étude de l'évolution du droit de la personne de Rome à la période contemporaine dans ses principaux aspects : définition et évolution des concepts de personne physique et de personne morale, l'existence de la personne, son individualisation, son statut et sa capacité, ainsi que la protection des incapables.

D'autre part, évolution des notions de propriété et de possession à travers les âges.

Problèmes économiques et monétaires européens *European economical and monetary problems*

L'intégration régionale européenne (la théorie de l'intégration économique, les élargissements de l'UE, la politique européenne de voisinage) – Du Système monétaire européen à l'euro – L'Union économique et monétaire (pourquoi réaliser une union monétaire ? la politique monétaire, la politique de change, la politique budgétaire) – Marché unique et politiques d'accompagnement (pourquoi réaliser un marché unique ? la stratégie de Lisbonne, la politique de la concurrence, la politique fiscale, la construction de l'Europe sociale).

Histoire des droits fondamentaux *History of fundamental human rights*

Histoire des droits de l'homme : un cours en forme d'invitation au voyage (dans le temps et l'espace) à la recherche des racines tant philosophiques que concrètes des droits fondamentaux aujourd'hui reconnus.

Droit civil des biens *Civil law property*

Ce cours a pour objet d'exposer la matière des droits réels principaux.

Après une partie introductive consacrée à la classification des biens corporels et incorporels, sont successivement étudiés :

la théorie générale de la possession

la structure et le régime de la propriété

les droits réels sur la chose d'autrui (notamment l'usufruit et les servitudes)

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais, allemand ou espagnol au choix.

Pratique de la langue choisie et approfondissement des connaissances, notamment dans le système juridique du pays correspondant.

Contrôle des connaissances : contrôle continu.

3^{ème} ANNEE : 6^{ème} SEMESTRE LICENCE (S6)

Procédure civile *Civil procedure*

Le cadre du procès : Les règles de base de la procédure civile (actes de procédure, délais de procédure, détermination de la valeur du litige), les juridictions (compétence d'attribution, compétence territoriale), le personnel judiciaire (magistrats, auxiliaires de la justice).

Le déroulement du procès: l'instance (procédure devant le Tribunal de Grande Instance, les incidents de l'instance, la procédure par défaut, les procédures particulières : matière gracieuse, référé, requêtes, procédures d'injonction, procédures devant les juridictions d'exception), le jugement (prononcé, effets), les voies de recours (appel, opposition, cassation, révision, tierce-opposition), les frais du procès, l'arbitrage.

Droit des sûretés *Law of guarantee*

Présentation du droit des garanties avec :

Étude des sûretés personnelles : le cautionnement, la garantie à la première demande et la lettre d'intention.

Présentation des sûretés réelles : gage, hypothèque, privilèges, droit de rétention et aliénation fiduciaire.

Droit des sociétés *Company law*

Introduction générale. Le droit commun des sociétés - la notion de société : la société contrat, la société personne morale, la société mécanisme juridique ; les règles générales applicables à toutes les sociétés dotées de la personnalité morale : la constitution des sociétés, l'organisation et le fonctionnement des sociétés, la dissolution et la liquidation des sociétés. Le droit spécial des sociétés : la société anonyme (constitution, organisation, mutations, financement); les autres sociétés commerciales.

Droit fiscal général *Tax law*

Premier contact des étudiants avec la fiscalité, et par conséquent approche généraliste du droit fiscal : une première partie du cours est consacrée à la théorie générale de l'impôt présentant les techniques de détermination et d'évaluation de la matière imposable, de liquidation et de recouvrement de l'impôt et illustrée par l'étude des principaux impôts qui composent le système fiscal français (impôt sur le revenu des personnes physiques, impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, taxe intérieure sur les produits pétroliers, droits d'enregistrement, impôt de solidarité sur la fortune, impositions locales, contribution sociale généralisée...); une seconde partie relative aux prérogatives de l'administration fiscale et aux droits du contribuable dans une perspective contentieuse.

Droit de l'Union Européenne *European union law*

Sources primaires et dérivées. Rapports entre le droit de l'Union Européenne et le droit des États membres. Contentieux de l'Union Européenne : coopération avec les juridictions nationales, recours devant la Cour de justice.

Droit international public 2 *International law 2*

Le domaine public international ; l'État ; la théorie générale des organisations internationales; les modes de règlement des conflits internationaux.

Droit des contrats civils et commerciaux *Contract and commercial law*

Ce cours a pour objet l'étude des principaux contrats utilisés dans la vie économique. Il est donc une application de la théorie générale du contrat enseignée en deuxième année. Compte tenu de l'étendue de la matière, sont étudiés :

la vente

le contrat d'entreprise

le contrat de mandat

un autre contrat, en fonction du temps disponible (prêt, mandat, dépôt ; etc...)

Protection européenne et internationale des droits de l'homme *European and international protection of human rights*

Objets et procédures de la protection internationale et européenne des droits de l'homme. Incidences sur le droit national français.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais, espagnol ou allemand au choix.

Pratique de la langue et approfondissement des connaissances acquises pendant les semestres précédents.

Contrôle des connaissances : contrôle continu.

MASTER 1 DE SCIENCES JURIDIQUES

1^{ère} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE (S1)
DROIT ADMINISTRATIF ET SCIENCE ADMINISTRATIVE
Administrative Law and Administrative Science
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire *Urban and planning development law*

Étude des règles d'urbanisme tant locales (schémas directeurs, plans d'occupation des sols) que nationales (règles nationales

d'urbanisme, prescriptions d'aménagement et d'urbanisme, projets d'intérêt général) ; des sanctions à l'acte de construire (certificats d'urbanisme, permis de construire) ; des règles de l'urbanisme opérationnel (droits de préemption, zones d'aménagement concerté).

L'enseignement se poursuit par l'étude des modes d'intervention de l'Etat et des collectivités locales dans le domaine de

l'environnement. Ils portent sur la protection des espaces culturels (monuments historiques) des espaces naturels (sites, parcs nationaux et régionaux, paysage), du cadre de vie (affichage).

Contentieux administratif *Administrative action*

Ce cours porte d'abord sur l'étude de la juridiction administrative : définition, organisation et situation de la juridiction, puis sur l'étude du procès administratif : droit et déroulement du procès ainsi que voies de recours contre le procès.

Droit de l'environnement *Environmental law*

Les instruments et principes nationaux, internationaux et européens du Droit de l'Environnement

La protection des ressources naturelles, de la faune et de la flore, ainsi que des sites, espaces, paysages et monuments naturels

La lutte contre les nuisances et atteintes à l'environnement

DROIT CIVIL
Civil Law
Régimes matrimoniaux *Matrimonial property*

Les régimes matrimoniaux : introduction ; Régime primaire : situation normale, situations de crise; détermination initiale du régime matrimonial : régime légal, choix du régime matrimonial par contrat de mariage, modification du régime matrimonial au cours du mariage ; régime légal : composition active des biens communs et des biens propres : gestion des biens, répartition du passif, liquidation et partage de la communauté ; régimes conventionnels.

Droit patrimonial de la famille *Family property law*

Ce cours a pour ambition de délivrer aux étudiants qui se destinent aux carrières du droit des affaires les connaissances essentielles sur les questions spécialisées que sont :

les régimes matrimoniaux : le régime primaire (règles impératives), le régime supplétif de la communauté réduite aux acquêts, les choix volontaires (régimes conventionnels et changement de régime matrimonial) .

les successions et libéralités : la dévolution ab intestat, les règles essentielles sur la notion et le régime des libéralités, la

liquidation de la succession en cas de pluralité d'héritiers (indivision, formation de la masse partageable, partage).

On insistera sur les aspects propres au droit des affaires (époux commerçant ou associé, règles particulières aux biens professionnels, entreprise ou exploitation).

Droit des assurances *Insurance law*

Le droit commun des contrats d'assurance (notion, formation, exécution et extinction du contrat). Le contentieux (compétence, interruption, suspension, preuve et interprétation). Assurances de dommages. Assurances de personnes.

DROIT COMPARE

Comparative Law

Droit comparé *Comparative law*

Notre introduction au « droit comparé » aura pour premier objet de tenter de définir en quoi consiste la méthodologie comparative appliquée au droit. On découvrira très vite toute la spécificité de cette méthode, en particulier sa pertinence dans l'actualité toujours plus médiatisée de la mondialisation de la société et du droit.

En observant les phénomènes de réception juridique, de circulation des modèles juridiques dans le monde, le comparatiste peut apporter un éclairage sur ce rapport entre les cultures juridiques et la mondialisation.

Ce cours présente certains apports de la comparaison en droit :

une méthodologie générale (« I - Le sens et destin de la comparaison en droit »),

un repérage des cultures juridiques les plus influentes du monde (« II - Une cartographie »).

Droit privé comparé *Comparative private law*

Le cours de droit privé comparé approfondi, nous permet de faire un aperçu comparatif du droit de la responsabilité dans les grands systèmes juridiques contemporains. Cette analyse des principales institutions de droit privé nous permettra de poser les termes du débat sur l'uniformisation du droit, en particulier en droit privé européen.

une analyse descriptive de certaines institutions juridiques (« I - Une application »),

une analyse critique normative sur le processus de mondialisation (« II - Une proposition »).

Droit public comparé *Comparative public law*

L'environnement politique, historique, économique et social a un impact profond sur les questions juridiques en général et sur le droit public en particulier. Si cette donnée peut accentuer des différences plutôt que des ressemblances, elle est surtout l'occasion de se distinguer, de comprendre ce qu'on est pour devenir ce qu'on devrait être. Dans cette optique, l'objet du cours de droit public comparé a pour ambition de promouvoir spécifiquement la comparaison des notions fondamentales du droit public (théorie du droit, droit administratif, droit constitutionnel, droit local et finances publiques) et de faire réfléchir l'étudiant sur les enjeux du comparatisme et de la globalisation du droit. Le cours de droit public comparé se structure autour de 4 thématiques : la souveraineté, les régimes politiques, la structure et l'organisation territoriale de l'État et l'action administrative.

Introduction aux cultures de Common law *Introduction to common law cultures*

L'objectif de notre introduction aux cultures de Common law de décrire dans un premier temps leurs caractéristiques fondamentales qui sont plutôt dans la forme que dans la substance même de ce droit et d'avantage encore dans la procédure judiciaire, le statut et la fonction du magistrat ainsi que sa méthode de raisonnement. (Titre I - Caractéristiques traditionnelles de *Common law* - analyse statique). Dans un second temps nous donnerons quelques pistes d'interprétation de l'évolution du *Common law* caractérisée par la multiplication de ses sources et la variété de ses transpositions dans le monde. « Le common law s'inscrit dans la fragmentation et la pluralisation ». Si certaines cultures de Common law s'europanisent d'autres préservent leur identité ou réaffirment leur spécificités locales (Titre II – Caractéristiques nouvelles des cultures de Common law, - analyse dynamique).

DROIT CONSTITUTIONNEL

Constitutional Law

Contentieux constitutionnel *Constitutional litigation*

Étude de la théorie du contentieux constitutionnel français comprenant une définition de la justice constitutionnelle française et une comparaison avec le modèle de justice constitutionnelle européen. L'étude porte sur les normes de référence : la constitution, la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789, le préambule de la constitution de 1946, les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et les principes particulièrement nécessaires à notre temps.

Le chapitre 2 concerne le contrôle de constitutionnalité incluant les techniques de contrôle (externe et interne, typologie des normes contrôlées) et le contrôle constitutionnel portant sur l'organisation institutionnelle de la France : notamment l'unité territoriale, l'organisation de la France d'outre mer, la séparation des pouvoirs, la démocratisation du pouvoir (pluralisme, souveraineté et égalité des suffrages).

DROIT DES AFFAIRES ET DROIT FISCAL***Business Law and Tax Law*****Droit fiscal européen et international *International and european tax law***

Étude de l'influence grandissante du droit conventionnel en tant que source du droit fiscal.

Le droit fiscal international s'intéresse principalement aux conventions bilatérales qui ont pour objet soit d'éliminer les doubles impositions, soit de prévenir l'évasion et la fraude fiscales, soit les deux à la fois.

Le droit fiscal européen a une ambition plus large, puisqu'au delà du contrôle des dispositions fiscales nationales qui pourraient être contraires au Traité CE, il ne tend à rien de moins qu'à une harmonisation des législations nationales.

Techniques comptables et financières I *Accounting and financial techniques*

L'objet de cet enseignement est de montrer comment au travers de l'entreprise, de la description et de l'analyse de ses mécanismes internes ainsi qu'au travers de ses relations avec l'extérieur, les particuliers, les autres entreprises, l'Etat, ses créanciers ou son personnel, l'utilisation des techniques comptables et financières permet d'appréhender de manière concrète la vie des affaires.

Sommaire :

Le langage comptable (notions sur le bilan et les comptes de bilan, l'étude de la gestion et du résultat, organisation du traitement de l'information comptable)

Comptabilisation des moyens de financement (la formation du capital, les modifications du capital, le financement externe à long et moyen termes).

Entreprises en difficulté *Distressed companies*

Introduction (causes des défaillances – objectifs du droit des entreprises en difficulté). Histoire (de l'époque romaine à 1967) du droit des faillites au droit des entreprises en difficulté. Droit actuel. Projet de loi de sauvegarde des entreprises. Prévention de la difficulté (prévention interne « système d'alerte » - prévention externe « règlement amiable » - exécution du règlement). Traitement des difficultés (ouverture de la procédure – la procédure – la révision des droits invoqués sur le patrimoine du débiteur – situation des créances antérieures à l'ouverture de la procédure – l'issue de la procédure).

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN***International and European Law*****Droit du marché intérieur européen :**

Les quatre règles de libre circulation (marchandises, personnes, services et capitaux). Le régime de libre concurrence applicable aux entreprises (règles de fond et règles de procédure) et aux États membres (monopoles, aides publiques).

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ***International Private Law*****Droit international privé I *International private law I***

Le cours de Droit International Privé I est consacré à l'étude de la théorie générale des conflits de lois. Après une présentation succincte des différentes règles de conflits, il étudie le conflit de qualifications, le renvoi, la condition de la loi étrangère, l'ordre public international, la fraude à la loi et le conflit mobile. Une catégorie de rattachement de statut personnel est abordée cette année, seul le mariage a fait l'objet d'un cours au premier semestre, le divorce et la filiation étant étudiés au second semestre.

DROIT PENAL***Criminal Law*****Droit pénal spécial *Special criminal law***

Le droit pénal spécial illustre la réaction sociale contre le phénomène criminel. En parallèle avec les éléments définis par le droit pénal général, le droit pénal spécial est constitué par l'étude analytique de diverses infractions

envisagées une à une dans leurs éléments particuliers et dans les modalités de leur répression. Après un rappel des notions essentielles sur lesquelles repose la matière et une présentation d'ensemble des principaux changements opérés par le nouveau code pénal sont examinées les normes répressives applicables à différents secteurs de l'activité délinquante.

Le droit pénal spécial correspond ainsi à l'étude des infractions érigées en tant que telles par les dispositions légales ou réglementaires dont le nouveau code pénal reflète toute la diversité. Une approche cohérente de la matière invite à suivre une division classique des infractions (infractions contre les personnes, les biens, la Nation, l'Etat et la paix publique). Dans cette vaste matière, sera ainsi entreprise l'étude d'aspects essentiels de la criminalité contemporaine.

Droit pénal des affaires *Criminal business law*

Ce cours a pour objet de présenter aux étudiants certaines infractions pénales de la vie des affaires. Une attention particulière est portée à la jurisprudence récente relative à certaines affaires retentissantes, aux réformes législatives de ces dernières années ainsi qu'aux aspects internationaux du droit pénal des affaires, l'appel à la coopération internationale devenant en certains cas de plus en plus pressant. Le cours s'ordonne autour de trois axes suivants :

étude de certaines infractions communes applicables à la vie des affaires (escroquerie, abus de confiance, corruption, prise illégale d'intérêts, faux et usage de faux, blanchiment, recel...).

étude de quelques infractions spécifiques au droit des sociétés (susceptibles d'être commises lors de la constitution, du fonctionnement ou de la dissolution et liquidation des sociétés).

étude d'autres infractions d'affaires qui portent atteinte à l'ordre public économique (banqueroute, fraude fiscale, infractions boursières, droit pénal du crédit...). A travers l'examen de ces infractions, le cours s'attache à dégager certaines grandes tendances du droit pénal des affaires, tant au plan interne qu'international.

ECONOMIE

Economics

Politique économique *Economic policy*

Après avoir rappelé la place effective de l'État dans les économies contemporaines, on présente les débats sur les programmes de politique économiques. On précise les différents objectifs des politiques économiques et les moyens que l'on peut mettre en œuvre pour atteindre ces différents objectifs, en particulier les instruments monétaires et budgétaires couramment utilisés. On étudie ensuite les prolongements résultant de l'ouverture croissante des économies, et les problèmes posés par la coordination des différentes politiques économiques.

Economie internationale *International economy*

Le cours présente tout d'abord le phénomène de mondialisation qui concerne aussi bien les échanges commerciaux que les mouvements monétaires et financiers ainsi que les techniques.

Il approfondit les explications théoriques et les aspects historiques de l'interdépendance économique internationale. La notion de compétitivité internationale est étudiée sous quatre points de vue : la compétitivité-coût, la compétitivité-prix, la compétitivité technologique et la compétitivité structurelle. Ensuite, sont examinées les différentes politiques commerciales envisageables : le protectionnisme, le libre-échange, les unions douanières et la construction européenne.

HISTOIRE

History

Histoire de la pensée politique I *History of political thought*

Ce cours articule une réflexion sur la construction de la notion d'État dans la pensée politique. Des origines jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle, le cours s'attache donc à souligner l'apport des principaux auteurs à l'élaboration de cette notion centrale de la pensée politique. Les grands penseurs antiques sont d'abord étudiés (la pensée politique sans l'État : Platon, Aristote, Polybe, Cicéron), avant de mesurer l'apport décisif de la pensée politique née du christianisme (Saint Paul, Saint Augustin et leurs prolongements à l'époque médiévale, Saint Thomas d'Aquin). Le cours suit ensuite la lente formation de l'État moderne et de l'absolutisme (Dante, Marsile de Padoue, Machiavel, Bodin, Hobbes), jusqu'à ce que celui-ci entre en crise au début du XVIII^{ème} siècle (Locke).

Histoire des faits politiques, économiques et sociaux *History of political, economic and social events*

Ce cours s'attache à rendre compte des évolutions politiques de la France au cours d'un long XIX^{ème} siècle (fin

XVIIIe- début XX^{ème}), en les confrontant avec les crises économiques et sociales qui les accompagnent nécessairement. De la difficulté à assimiler l'héritage de la Révolution française, aux violentes ruptures imposées par la révolution industrielle, sont mêlés les faits politiques, économiques et sociaux pour en retranscrire les grands enchaînements.

Histoire du droit des affaires et des relations sociales *History of business law and social relations*

A cheval entre l'histoire économique et celle du droit commercial, ce cours présente une histoire du commerce, de ses places, de ses routes et de ses acteurs, les marchands. Sont ainsi particulièrement envisagés le statut de ces derniers (individus ou sociétés), leurs instruments spécifiques (la lettre de change, la faillite...), leurs institutions propres (tribunaux consulaires ou chambres de commerce).

Le tout est replacé dans différents contextes économiques (protectionniste ou libéral) et géographiques (routes de Méditerranée, traite atlantique et libre échange ouvrant vers la mondialisation).

Histoire du droit de la famille *History of family law*

Les institutions familiales françaises se sont mises en place à partir d'éléments provenant du droit romain, du droit canonique et de la coutume. Après un chapitre préliminaire sur le nom, le cours traite du lien conjugal (mariage, concubinage, divorce et secondes noces) des rapports entre époux (puissance maritale, capacité juridique de la femme mariée) de la place des enfants dans la famille (légitimité, puissance paternelle) et de la protection des incapables. Chaque thème est abordé en partant de l'antiquité romaine jusqu'au XX^{ème} siècle.

Histoire des systèmes juridiques européens *History of european legal systems*

Le cours d' « Histoire des grands systèmes juridiques » est essentiellement conçu pour préparer les étudiants à une meilleure compréhension de l'espace juridique européen contemporain.

Il ne prétend donc pas présenter une vision systématique de l'évolution des divers droits de l'Europe, mais dégager les grandes lignes de ce qui, au fil des siècles, les a tantôt rapprochés, tantôt opposés.

Pour ce faire, la première partie est consacrée au repère de base incontournable, le droit romain.

On s'attache ensuite aux coutumes germaniques, autre source incontournable, avant d'aborder le phénomène coutumier en général et la place qu'il a prise partout après le recours à la « personnalité des lois ».

La renaissance du droit romain au XII^{ème} siècle et la montée en puissance du droit canonique conduisent ensuite à examiner en quoi le développement d'un « droit commun » européen est diversement reçu dans les différentes parties de l'Europe et comment un droit « savant » coexiste avec des droits locaux.

C'est alors que commence la mise en perspective des grands blocs juridiques à partir de la « réception » de l'héritage antique dans le Saint-Empire, mis en perspective par rapport au droit français et à la spécificité du « Common law ».

L'apport du droit naturel mène ensuite tout naturellement à aborder les premières codifications de la fin du XVIIIe et du début du XIX^{ème} siècles.

Le contexte de la mise en œuvre de celles-ci est situé par rapport à l'approche de l'École de l'Exégèse en France, de l'École historique et du Pandectisme en Allemagne, qui forment la toile de fond de l'essentiel de l'évolution des grandes tendances suivies par les États-

Nations du XIXe siècle, le cas du « Common law » voyant sa spécificité soulignée.

Séminaire de littérature juridique *Seminar in legal literature*

L'occasion de découvrir quelques grands auteurs en étudiant comment ils ont traité d'un thème juridique particulier (le patrimoine, le contrat...)

DROIT ADMINISTRATIF ET SCIENCE ADMINISTRATIVE

Administrative Law and Administrative Science

Droit des contrats et des marchés publics *Contract and public contracting law*

Science administrative *Administrative science*

Ce cours décrit les relations entre le pouvoir politique et l'administration centrale et locale (les ministres, les cabinets ministériels, les élus territoriaux et leur environnement). Il analyse les corps de fonctionnaires et le processus de prise de décision dans les administrations.

Droit des successions *Succession law*

Successions : dévolution, transmission, liquidation et partage ; libéralités : règles communes, donations, testaments

DROIT DES AFFAIRES ET DROIT FISCAL

Business Law and Tax Law

Droit public des affaires *Business public law*

Introduction : Évolution historique de l'intervention des pouvoirs publics dans la vie économique et définition du droit public économique.

1^{ère} partie : principes juridiques de l'action économique publique : fondements théoriques, principes à valeur constitutionnelle, principes d'origine communautaire.

2^{ème} partie : structures politiques et techniques d'intervention des pouvoirs publics dans l'économie. Notamment politique de la concurrence, commande publique, régulation de l'économie.

3^{ème} partie : les collectivités publiques, acteurs de l'économie (nationalisations, privatisations, secteur public local).

Conclusion : le droit public économique dans une période de transition.

Droit européen des affaires *European business law*

Ce cours comporte un premier volet de droit européen de la concurrence, où sont étudiées d'une part, les règles de fond de la prohibition des ententes, des abus de position dominante, et du contrôle des concentrations, et d'autre part les règles de procédure.

Le second volet du cours est plus spécial, puisqu'il étudie le sort des propriétés intellectuelles en droit européen des affaires. Est abordée la conciliation des monopoles d'exploitation que sont les propriétés intellectuelles, tant avec le principe de libre concurrence qu'avec celui de la libre circulation des marchandises.

Droit du commerce international *International trade law*

La première partie du cours consiste à présenter les différents acteurs du commerce international. L'étude porte d'abord sur les acteurs investis de fonctions normatives. Sont ainsi décrites les institutions nationales, européennes et mondiales qui fixent les règles du commerce international, une place de choix étant réservée à l'Organisation mondiale du commerce. Le droit du commerce international a cependant pour particularité d'être aussi régi par des normes façonnées par les commerçants eux-mêmes. L'essor de ce droit spontané est donc mis en lumière. Sont ensuite analysés les acteurs qui sont investis de fonctions économiques. Il s'agit principalement d'étudier les divers aspects internationaux du droit des sociétés, ainsi que le traitement juridique réservé aux entreprises multinationales.

La seconde partie du cours a trait aux activités de ces différents opérateurs : activités contractuelles, d'une part, ce qui suppose d'analyser les nombreux instruments internationaux applicables en la matière, en insistant notamment sur la convention de Vienne du 11 avril 1980 sur les contrats de vente internationale de marchandises ; activités juridictionnelles, d'autre part, avec d'importants développements consacrés à l'arbitrage, mode courant de règlement des litiges du commerce international.

Techniques comptables et financières II *Technical accounting and financial studies II*

Complément du cours du 1^{er} semestre, ce cours ne peut donc être suivi que par les étudiants déjà inscrits pour le 1^{er} semestre.

Sommaire :

Comptabilité des investissements (les immobilisations, la gestion des valeurs mobilières).

La gestion comptable de l'exploitation (les capitaux circulants, la gestion de l'exploitation, clôture des comptes et détermination du résultat).

Droit bancaire et cambiaire *Banking and currency law*

Droit cambiaire - la lettre de change, technique de base : le formalisme de sa création et les diverses garanties. L'acceptation, la provision et l'aval. La circulation et le paiement du titre ; la mise en oeuvre des recours. L'escompte des traites comme mode de crédit, les L.C.R.. Les autres effets de commerce, billet à ordre et warrant. Le chèque : étude de sa technique juridique et les difficultés soulevées par la multiplication des chèques sans provision.

Droit bancaire - notions d'organisation bancaire : banques et sociétés financières, les organes de tutelle ; le compte en banque comme contrat de banque et comme compte ; les spécificités du compte-courant, y compris en cas de faillite ; le contrat de crédit en général : ouverture du crédit, rémunération, responsabilité du banquier.

La législation de protection des consommateurs en matière de crédit immobilier et mobilier ; étude de quelques opérations de crédit caractéristiques : bordereau de cession de créances, affacturage, crédit bail, crédits internationaux, crédit documentaire et garantie à première demande.

Droit fiscal des affaires *Business tax law*

Définition des différentes impositions auxquelles sont soumises les entreprises. Le cours s'attache en particulier à ne pas isoler la fiscalité des affaires de celle de ses associés et dirigeants. En conséquence, il s'efforce de voir comment sont soumis à l'impôt d'une part les flux des entreprises tels qu'ils résultent de leur activité (impôt sur les bénéfices et TVA) et d'autre part, les flux des entreprises avec leurs apporteurs de capitaux, de compétence et de travail.

Enfin, le droit fiscal n'existant pas sans les sanctions qui s'y attachent, il sera donné aux étudiants quelques éléments de procédure, de recouvrement et de contentieux de l'impôt.

Droit de la propriété intellectuelle *Intellectual property law*

Ce cours contribue à une étude de la protection spécifique offerte à des biens aujourd'hui en pleine expansion.

Après une présentation d'ensemble de la notion de "propriétés incorporelles" et de ses particularités par rapport au droit de propriété relatif à des biens matériels, l'étude s'oriente autour de deux pôles essentiels qui en caractérisent le contenu: propriété littéraire et artistique (droits d'auteur et droits voisins) d'une part et propriété industrielle (brevets d'invention et marques) d'autre part.

A l'intérieur de ce cadre, sont successivement présentées les règles relatives aux conditions d'acquisition de ces prérogatives et aux effets de leur octroi au profit des personnes qui en sont investies. La diversité des intérêts en présence se reflète dans la richesse des modalités de la protection respectivement instituée en faveur des créateurs d'une oeuvre de l'esprit, des auxiliaires de la création, des inventeurs et des titulaires de signes distinctifs.

Droit de la concurrence et de la distribution *Competition and distribution law*

Mise en place de la distribution (intermédiaires, réseaux). Régulation de la distribution (les interdictions ; l'information), ententes, abus de position économique, concentration, sanctions.

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN***International and European Law*****Droit des politiques communautaires *European policies law***

Étude des aspects juridiques des principales politiques menées par la communauté :

les politiques sectorielles communes : agriculture, pêche, transports

les politiques horizontales : la réalisation de l'Union économique et monétaire, la politique de cohésion économique et sociale, la protection de l'environnement

les politiques extérieures : le commerce extérieur, l'aide au développement.

Droit international économique *International economic law*

Après une définition de la matière, le cours se développe en trois parties.

La première est consacrée à l'affirmation de la liberté du commerce à travers l'histoire : la liberté des échanges,

Techniques comptables et financières II *Technical accounting and financial studies II*

Complément du cours du 1^{er} semestre, ce cours ne peut donc être suivi que par les étudiants déjà inscrits pour le 1^{er} semestre.

Sommaire :

Comptabilité des investissements (les immobilisations, la gestion des valeurs mobilières).

La gestion comptable de l'exploitation (les capitaux circulants, la gestion de l'exploitation, clôture des comptes et détermination du résultat).

Droit bancaire et cambiaire *Banking and currency law*

Droit cambiaire - la lettre de change, technique de base : le formalisme de sa création et les diverses garanties. L'acceptation, la provision et l'aval. La circulation et le paiement du titre ; la mise en oeuvre des recours. L'escompte des traites comme mode de crédit, les L.C.R.. Les autres effets de commerce, billet à ordre et warrant. Le chèque : étude de sa technique juridique et les difficultés soulevées par la multiplication des chèques sans provision.

Droit bancaire - notions d'organisation bancaire : banques et sociétés financières, les organes de tutelle ; le compte en banque comme contrat de banque et comme compte ; les spécificités du compte-courant, y compris en cas de faillite ; le contrat de crédit en général : ouverture du crédit, rémunération, responsabilité du banquier.

La législation de protection des consommateurs en matière de crédit immobilier et mobilier ; étude de quelques opérations de crédit caractéristiques : bordereau de cession de créances, affacturage, crédit bail, crédits internationaux, crédit documentaire et garantie à première demande.

Droit fiscal des affaires *Business tax law*

Définition des différentes impositions auxquelles sont soumises les entreprises. Le cours s'attache en particulier à ne pas isoler la fiscalité des affaires de celle de ses associés et dirigeants. En conséquence, il s'efforce de voir comment sont soumis à l'impôt d'une part les flux des entreprises tels qu'ils résultent de leur activité (impôt sur les bénéfices et TVA) et d'autre part, les flux des entreprises avec leurs apporteurs de capitaux, de compétence et de travail.

Enfin, le droit fiscal n'existant pas sans les sanctions qui s'y attachent, il sera donné aux étudiants quelques éléments de procédure, de recouvrement et de contentieux de l'impôt.

Droit de la propriété intellectuelle *Intellectual property law*

Ce cours contribue à une étude de la protection spécifique offerte à des biens aujourd'hui en pleine expansion.

Après une présentation d'ensemble de la notion de "propriétés incorporelles" et de ses particularités par rapport au droit de propriété relatif à des biens matériels, l'étude s'oriente autour de deux pôles essentiels qui en caractérisent le contenu: propriété littéraire et artistique (droits d'auteur et droits voisins) d'une part et propriété industrielle (brevets d'invention et marques) d'autre part.

A l'intérieur de ce cadre, sont successivement présentées les règles relatives aux conditions d'acquisition de ces prérogatives et aux effets de leur octroi au profit des personnes qui en sont investies. La diversité des intérêts en présence se reflète dans la richesse des modalités de la protection respectivement instituée en faveur des créateurs d'une oeuvre de l'esprit, des auxiliaires de la création, des inventeurs et des titulaires de signes distinctifs.

Droit de la concurrence et de la distribution *Competition and distribution law*

Mise en place de la distribution (intermédiaires, réseaux). Régulation de la distribution (les interdictions ; l'information), ententes, abus de position économique, concentration, sanctions.

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

International and European Law

Droit des politiques communautaires *European policies law*

Étude des aspects juridiques des principales politiques menées par la communauté :

les politiques sectorielles communes : agriculture, pêche, transports

les politiques horizontales : la réalisation de l'Union économique et monétaire, la politique de cohésion économique et sociale, la protection de l'environnement

les politiques extérieures : le commerce extérieur, l'aide au développement.

Droit international économique *International economic law*

Après une définition de la matière, le cours se développe en trois parties.

La première est consacrée à l'affirmation de la liberté du commerce à travers l'histoire : la liberté des échanges,

L'aspiration à l'équité et la mondialisation des échanges sont traitées, l'accent étant mis sur la période moderne (Gatt puis création et développement de l'O.M.C.

La deuxième partie examine les opérateurs des échanges internationaux : l'État et les entreprises.

La troisième partie permet l'étude de diverses opérations au cours des activités commerciales internationales : opérations liées aux échanges de marchandises (douanes, mesures de défense commerciale : antidumping, subventions et mesures compensatoires, mesures de sauvegarde) ; sécurité des investissements internationaux à travers ; prestations de services ; modes de règlement de différends. Sont également évoquées les questions touchant à la concurrence et les rapports entre le commerce mondial et la protection de l'environnement.

Le cours s'attache d'une part à favoriser une réflexion sur la richesse et le développement des nations à travers les échanges internationaux et d'autre part à exposer le droit positif du commerce international.

DROIT INTERNATIONAL PRIVE

International Private Law

Droit international privé II *International private law II*

Ce cours de droit international privé II prolonge le cours du premier semestre de droit international privé. Il s'attache à l'étude des règles spéciales de conflits de lois – régimes matrimoniaux, successions, contrats, responsabilité délictuelle, biens.

La seconde partie de ce cours est consacrée à l'étude des conflits de juridictions. Sont abordées les règles de compétence internationale directes et les règles relatives à la reconnaissance et à l'exécution des jugements étrangers. La matière est de plus en plus dominée par la présence croissante des conventions internationales. Nous analyserons en particulier la Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968 sur la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale qui a été récemment transformée en règlement C.E. du 22 décembre 2000.

Principes généraux du droit international privé *General principles of international private law*

Ce cours initie les étudiants à la méthode des conflits des lois et des conflits de juridictions et leur procure les moyens de se repérer dans le labyrinthe normatif actuel. Lorsque les situations juridiques présentent des éléments d'extranéité (lorsqu'elles ont des liens avec d'autres systèmes juridiques), il faut savoir désigner loi et juge compétents. Tels sont les rôles respectivement assignés aux règles de conflits de lois et de juridictions, règles dont les origines sont diverses (origine interne, internationale ou européenne) et qui souffrent de la concurrence d'autres méthodes (méthode des lois de police, des règles matérielles internationales). Les grands thèmes du droit international privé sont étudiés (qualification, renvoi, exception d'ordre public, application de la loi étrangère) ; un accent particulier est mis sur l'évolution des sources du droit international privé (sources conventionnelles et communautaires).

DROIT SOCIAL

Labour Law

Droit des relations collectives du travail *Collective relations labour law*

Le droit du travail ne peut s'envisager que sous un double aspect : individuel et collectif. Le droit des relations collectives de travail appréhende le rapport employeur/salarié sous un autre angle que le rapport purement contractuel et ce dans un objectif de meilleurs fonctionnement du monde du travail. Il s'agit d'aménager des espaces et des moyens de négociation et d'accord mais aussi des moyens d'échange d'informations. Il s'agit aussi d'encadrer les conflits en respectant les droits de chacun. C'est pourquoi le droit des relations collectives de travail visent avant tout à organiser les points de contact entre les employeurs, les salariés. En ce sens le cours est organisé en trois grandes parties :

L'organisation de relations pacifiques de travail qui comprend l'étude du droit syndical et de la représentation du personnel ;

L'encadrement des relations conflictuelles de travail ; qui comprend l'étude de la grève.

Les relations collectives de travail concrétisées dans un accord, qui comprend l'étude du droit de la négociation collective.

Droit de la sécurité sociale *Social security law*

Le cours expose le droit de la protection sociale en général.

Droit de la santé *Health Law*

HISTOIRE***History*****Histoire de la pensée politique II *History of political thought II***

Dans le prolongement du cours d'histoire de la pensée politique enseigné au premier semestre, cet enseignement a pour objectif de présenter, de Montesquieu aux auteurs contemporains, les grands auteurs, les ouvrages fondamentaux et les principaux courants d'idées qui ont marqué les régimes et les systèmes politiques de l'époque contemporaine.

Histoire politique contemporaine *History of modern politics*

A partir d'une réflexion sur la culture politique française, ce cours présente dans sa continuité l'histoire constitutionnelle et politique de la France de 1789 à nos jours, avec l'ambition de rendre plus intelligible les institutions et la politique d'aujourd'hui. Sont tour à tour abordés le temps des expériences constitutionnelles, avec les monarchies, empires et républiques qui se sont succédés de la Révolution à 1870, le temps de la stabilisation avec la République parlementaire (1870-1958) et le temps de la synthèse avec l'actuelle République présidentielle.

Histoire des contentieux *History of litigation*

Ce cours s'adresse plus particulièrement aux étudiants, privatistes comme publicistes, se destinant aux professions judiciaires, envisageant des grands concours ou souhaitant s'engager vers des études approfondies. Il s'agit principalement d'étudier les grandes questions procédurales de droit français dans une optique générale d'histoire comparée. A travers cette comparaison des contentieux civil, répressif et administratif, contentieux saisis dans leur formation historique, les principaux caractères des procès en France seront analysés. Seront notamment étudiés: la séparation des ordres de juridiction, l'opposition de la procédure accusatoire et de la procédure inquisitoire, l'opposition de la procédure orale et de la procédure écrite, le rôle du juge, le rôle du ministère public, le rôle de la défense, la représentation du plaideur, la notion de conciliation, les différentes phases du procès. Les périodes historiques étudiées, après une brève introduction consacrée à l'apport romain, iront du haut Moyen-Age au XX^{ème} siècle.

Atelier d'écriture juridique (réalisation d'un dossier thématique) *Legal writing*

Au travers d'un thème central choisi par le professeur, chaque étudiant en étudie un aspect, ce qui lui permet d'affiner sa méthodologie (recherche documentaire, construction, rédaction), une initiation au travail de Master 2.

Séminaire de droit étrangers *Foreign law seminar*

Séminaires en partenariat avec des professeurs d'universités étrangères, présentant chacun les caractéristiques d'une des familles de droit européen à travers sa formation historique.

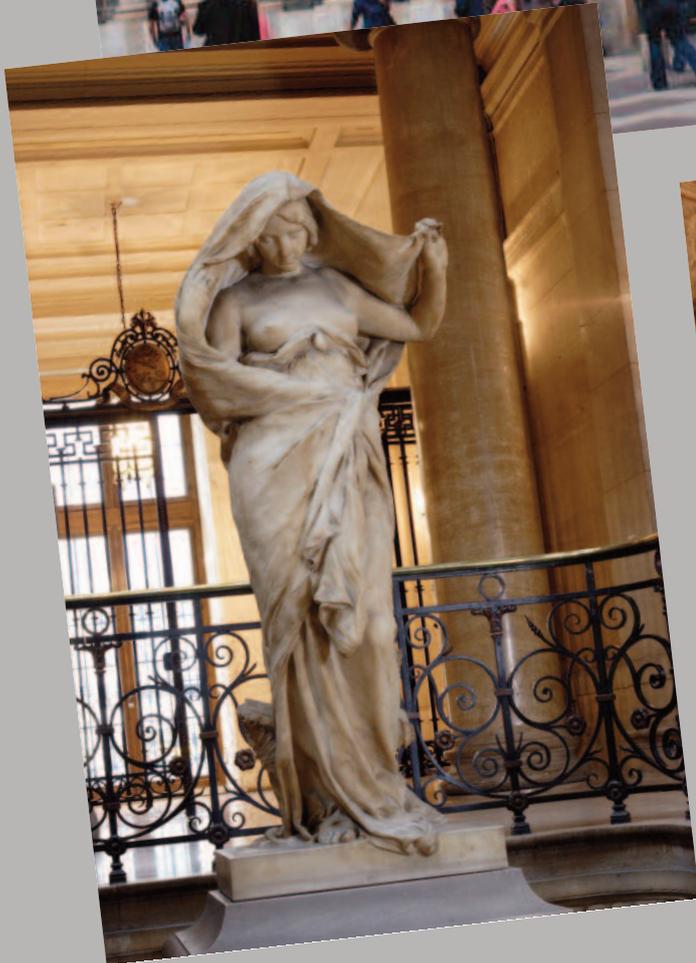
PROCÉDURE CIVILE***Civil Procedure***

Les saisies mobilières : dispositions générales ; les saisies tendant à l'exécution forcée (saisie-vente, saisie-attribution, saisie des rémunérations, demande de paiement direct des pensions alimentaires, saisies particulières, expulsion) ; les saisies conservatoires ; la procédure de distribution des deniers.

La saisie immobilière ; l'ordre.



© Z. Trocellier



Siège de l'Université Paris Descartes
12 rue de l'École de Médecine - Paris 75006

PARCOURS SCIENCE POLITIQUE



2012-2013

SCIENCE POLITIQUE

COURS *	Année d'études	Semestre	ECTS/ Semestre	Codes/ Matières
Semestre 1				
Droit public et institutions politiques				
Droit constitutionnel (CM)	1	1	3	JL1DTUE2
Science politique (TD)	2	1	3	JL3DTSPO
Droit international public (CM)	3	1	3	JL5DIP20
Introduction à la science politique				
Science politique (CM)	2	1	3	JL3DTSPO
Histoire politique				
Histoire des faits économiques politiques et sociaux	4	1	4	JM1CHPES
Science économique				
Introduction à l'économie	1	1	7	JL1SEIEC
Grand problème économiques et sociaux contemporains	1	1	3	JL1GPESC
Grands courants de la pensée économique				
Problèmes économiques et monétaires européens	3	1	3	JL5DTPEM
Droits de l'homme et libertés fondamentales				
Histoire des droits fondamentaux	3	1	3	JL5DTHDF
Droit des libertés fondamentales	3	1	3	JL5DLF20
Semestre 2				
Politique Internationale				
Relations Internationales	1	2	3	JL2DTRIN
Institutions et organisations européennes				
Institutions Communautaires	2	2	3	JL4D201C
Organisations européennes	2	2	3	J14DORGE
Total : 15 UE				

PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION



© Z. Trocellier

2012-2013

SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

COURS*	Année d'études	Semestre	ECTS/ semestre	Codes/ Matières
Allemand	1	1	2	JL1SEALL
Allemand	2	1	2	JL3SEALL
Allemand	3	1	2	JL5SEALL
Allemand	1	2	2	JL2SEALL
Allemand	2	2	2	JL4SEALL
Allemand	3	2	2	JL6SEALL
Allemand	4	2	3	JM2MFALL
Analyse de l'Information Economique	1	1	5	JL1SEAEIE
Analyse et Stratégie Financière 1	4	1	5	JM1MFASF
Analyse et Stratégie Financière 2	4	2	5	JM2MFASF
Analyse Quantitative en Entreprise	4	1	2	JM1MFANQ
Analyse Quantitative en Entreprise	4	2	2	JM2MFAQE
Anglais	4	1	2	JM1MFANG
Anglais Economique et Commercial	1	1	2	JL1SEAEAC
Anglais Economique et Commercial	2	1	2	JL3SEAEAC
Anglais Economique et Commercial	3	1	2	JL5SEAEAC
Calcul Economique	4	1	4	JM1MFCCEC
Comptabilité Analytique/Gestion de Projet	3	1	6	JL5SECAN
Comptabilité Générale	2	1	4	JL3SECGL
Croissance et Politique Economique	3	2	3	JL6SECEPE
Droit de Concurrence et de la Consommation	3	2	3	JL6SEDCO
Droit de la Protection Sociale	4	2	4	JM2MFDPS
Droit des Activités Financières	1	2	6	JL2SEDAF
Droit des Sociétés Commerciales	2	1	4	JL3SEDESC
Droit du Marché Intérieur	4	1	3	JM1MFDMI
Droit Internationale Public	4	1	3	JM1MFDIP
Droit Internationale Economique	4	2	6	JM2MFDIE
Droit Pénal des Affaires	3	1	2	JL5SEDPA
Droit Public	1	2	4	JL2SEDPU
Droit Social Approfondi	3	1	5	JL5SEDSA
Droit Social et du Travail	2	1	3	JL3SEdst
Droit du Travail Approfondi	4	1	4	JM1MFDTA
Economie Européenne	3	2	3	JL6SEEEU
Economie Industrielle	3	2	3	JL6SEEin
Economie Internationale	3	1	6	JL5SEECI
Economie des Marchés	1	2	6	JL2SEEMA
Economie et Environnement Durable	3	2	3	JL6SEEDD
Economie et Protection Sociale et Emploi	4	2	4	JM2MFPES
Economie, Santé et Environnement	4	2	3	JM2MFESE
Economie du Travail	3	1	5	JL5SEETR
Ergonomie du Travail	3	2	3	JL6SEERG
Espagnol	1	1	2	JL1SEESP
Espagnol	2	1	2	JL3SEESP
Espagnol	3	1	2	JL5SEESP
Espagnol	1	2	2	JL2SEESP
Espagnol	2	2	2	JL4SEESP
Espagnol	3	2	2	JL6SEESP
Espagnol	4	2	3	JM2MFESP
Evaluation des Politiques Publiques et de leurs impacts	4	1	4	JM1MFEPP
Fiscalité	2	2	4	JL4SEFIS
Gestion de Projet	4	1	2	JM1MFGDP
Gestion de la Paie	4	2	3	JM2MFGPA
Gestion des Ressources Humaines Approfondies	4	1	4	JM1MFGRA
Gestion des Ressources Humaines	3	2	4	JL6SEGRH
Gestion des Ressources Humaines / Relation du Travail	4	2	3	JM2MFGRT

SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

COURS*	Année d'études	Semestre	ECTS/ semestre	Codes/ Matières
Gestion Financière Internationale	4	2	3	JM2MFGFI
Gestion Fiscale des Entreprises	4	2	3	JM2MFGFE
Histoire Economique et Sociale	1	1	3	JL1SEHES
Histoire du Travail et des Relations Sociales	3	2	3	JL6SEHTR
Histoire Politique Contemporaine	1	2	4	JL2SEHPC
Histoire Politique Contemporaine	2	2	3	JL4SEHP2
Initiation à la Recherche	4	1	3	JM1MFIRE
Institutions Européennes	3	2	3	JL6SEIEU
Institutions Financières Publiques	2	2	3	JL4SEIFP
Introduction à la Diplomatie Economique	4	1	3	JM1MFIDE
Introduction à la Gestion Financière	3	1	4	JL5SEIGF
Introduction à la Gestion des RH	2	1	3	JL3SEGRH
Introduction à l'Economie	1	1	7	JL1SEIEC
Introduction au Droit	1	1	4	JL1SEIDT
Introduction au Marketing	2	2	4	JL4SEIMK
Macroéconomie	2	1	6	JL3SEMEC
Management et Stratégie	4	1	3	JM1MFMAS
Marketing	3	1	2	JL5SEMAR
Méthodologie d'Insertion dans l'Entreprise	4	1	2	JM1MFMIE
Monnaie et Financement de l'Economie	2	2	5	JL4SEMFE
Organisations Internationales	4	1	4	JM1MFOIN
Outils Mathématiques de la Finance	2	2	4	JL4SEOMF
Outils Mathématiques de la Macroéconomie	2	1	4	JL3SEOMA
Outils Mathématiques de la Microéconomie	1	2	4	JL2SEOMM
Outils Mathématiques de la Prévision	3	1	4	JL5SEOMA
Problèmes Généraux de l'Administration des Entreprises	1	2	4	JL2SEPGE
Psychosociologie Appliquée	4	2	4	JM2MFPAP
Psychosociologie du Travail	3	2	3	JL6SEPST
Relations Internationales	1	2	4	JL2SERIN
Socio Psychologie	1	1	3	JL1SEPSY
Techniques Comptables et Financières	4	1	4	JM1MFTCF
Techniques Comptables et Financières	4	2	3	JM2MFTCF
Techniques d'Entretien et de Bilan	3	2	2	JL6SETEB
Techniques de Prévision	4	2	3	JM2MFTPR

COURS DE FRANÇAIS *	Année d'études	Semestre	ECTS/ Semestre	Codes/ Matières
Français Langues Etrangères (FLE)	1	1	2	JL1SEFLE1
Français Langues Etrangères (FLE)	2	1	2	JL1SEFLE3
Français Langues Etrangères (FLE)	3	1	2	JL1SEFLE5
Français Langues Etrangères (FLE)	1	2	2	JL2SEFLE
Français Langues Etrangères (FLE)	2	2	2	JL4SEFLE
Français Langues Etrangères (FLE)	3	2	2	JL6SEFLE

**Sous réserve d'habilitation. Les crédits ECTS sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés*

1^{ère} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE LICENCE (S1)

Introduction à l'économie *Introduction to economy*

Qu'est ce que l'Économie ? - L'offre et la demande – Le consommateur – Le producteur – Les différents types de marchés – Les pouvoirs publics et l'entreprise.

Analyse de l'information économique *Analysis of economical information*

Introduction au droit *Introduction to law*

Qu'appelle-t-on le droit et quelles sont les différentes matières du Droit ?

Qu'est-ce qu'une règle de droit et que sont les sources du droit ?

Qu'est que la Justice et comment fonctionne-t-elle ?

Par quel droit sommes-nous réellement régis ?

Les réponses à ces questions, et à tant d'autres, que chacun devrait connaître puisque "Nul n'est censé ignorer la Loi" (nemo censetur ignorare legem), deviennent, pour les étudiants débutants, des connaissances et des instruments de travail non seulement utiles, mais indispensables à la poursuite du cursus universitaire.

Le cours sera donc une initiation aux grandes notions du Droit, au vocabulaire juridique et à une première approche de l'organisation judiciaire française et européenne

Histoire économique et sociale *Economic and social history*

Depuis l'émergence de l'Humanité et le commencement de l'organisation des sociétés humaines, l'économie est omniprésente et développe ses premiers mécanismes. C'est en comprenant le rôle des phénomènes économiques et sociaux et leur évolution au fil des millénaires et des siècles, qu'on peut se forger une culture apte à permettre la compréhension de l'économie et des sociétés contemporaines.

L'Histoire Economique et Sociale a pour but de montrer la continuité de l'évolution qui a mené à la complexité apparente de nos économies et sociétés contemporaines en fournissant explications et sources par l'étude des origines historiques des faits économiques et sociaux ainsi que des théories économiques.

Sociopsychologie (les groupes) *Psychosociology 1*

Après avoir exposé brièvement la distinction entre la psychologie et la sociologie, puis étudié la place particulière occupée par la psychologie sociale, on s'attache à clarifier le concept de groupe. Dans un bref historique on choisit ensuite de traiter les expériences des Quakers, l'œuvre de Ch. Fourier, et les réalisations du mouvement coopératif. Les cours suivants étudient en détail l'apport de trois grands psychologues sociaux américains : C. Rogers (la non-directivité), J.L. Moreno (le psychodrame et la sociométrie) et K. Lewin (la dynamique de groupe). Un cours est ensuite consacré à l'autorité et à l'influence sociale. Le dernier cours fait le point sur ce qu'il convient d'entendre par organisation.

1^{ère} ANNEE : 2^{ème} SEMESTRE LICENCE (S2)**Économie des marchés *Market economy***

Il s'agit de présenter les bases de l'analyse microéconomique des marchés, autrement dit d'étudier le comportement d'agents économiques individuels, les consommateurs et les producteurs, dans leurs interactions

Outils mathématiques de la microéconomie *Mathematics principles in microeconomics*

Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiants une boîte à outils pour répondre aux questions économiques. Ainsi, après une remise à niveau, ce cours se concentre sur les problèmes d'optimisation (avec et sans contraintes) et sur les notions d'approximations de variables et de variations. Ce cours vient en complément du cours d'économie des marchés.

Problèmes généraux de l'administration des entreprises *General issues of business administration*

Il s'agit de présenter les relations entretenues par l'entreprise (en tant qu'agent économique, organisme, système ou institution) et son environnement et d'en déduire les effets sur le fonctionnement même de l'entreprise : approche des notions d'analyse de ses difficultés, de ses fonctions (mercatique, financement, ressources humaines) et des services afférents, ainsi que sur la rentabilité et la croissance.

Droit des activités commerciales et financières *Law of commercial and financial activities*

Il s'agit de présenter d'un point de vue juridique les commerçants, les effets de commerce, ainsi que la constitution et la gestion du fonds de commerce.

Histoire politique et institutionnelle contemporaine 1 *Contemporary political and institutional history I*

(1789 – 1870) La France, de la Révolution à la III^{ème} République : un pays à la recherche de son régime politique. Une histoire de la vie politique et des institutions, une étude de l'évolution des idées et des clivages politiques (France des "Blancs" contre France des "Bleus"), des révolutions, des constitutions...

Droit public *Public law*

Après avoir défini les concepts essentiels du Droit Constitutionnel (Etat, souveraineté, démocratie, constitution, séparation des pouvoirs...), le cours s'attache à présenter les deux grands modèles de régimes politiques, c'est-à-dire le régime parlementaire anglais et le régime présidentiel américain. Les études des régimes constitutionnels d'autres pays (Allemagne, Italie, Espagne, Russie) ainsi que celles de la V^{ème} République et des institutions françaises de 1789 à la V^{ème} République, sont conduites en référence à ces deux modèles traditionnels.

Relations internationales *International relations*

Évolution historique de la société internationale ; les acteurs de la société internationale (États, Organisations intergouvernementales ; entreprises multinationales : ONG ; individus) et leur influence respective.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais LV1; LV2 obligatoire : allemand ou espagnol

Initiation au vocabulaire économique, politique et social. Analyse de notions relatives au monde du travail (emploi, marketing et publicité).

Acquisition de connaissances et discussions sur des questions d'actualité (tourisme, environnement, partis politiques, élections).

2^{ème} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE LICENCE (S3)

Macroéconomie *Macroeconomics*

L'objet du cours est d'opposer deux grandes visions quant au fonctionnement d'une économie nationale : la vision classique

(chapitre1) selon laquelle l'activité économique dépend de l'offre de biens (fonction de production, travail et capital) ; la vision keynésienne (chapitre 2) selon laquelle l'activité dépend de la demande de biens (consommation et investissement). On en déduit notamment deux explications différentes du chômage : imperfections du marché du travail dans le modèle classique ou insuffisance de la demande de biens dans le modèle keynésien. Dans le troisième chapitre, nous montrons que l'impact des politiques conjoncturelles (budgétaires et monétaires) visant à réduire le chômage diffère selon le modèle retenu.

Outils mathématiques de la macroéconomie *Mathematics principles in microeconomics*

La macroéconomie nécessitant l'utilisation d'un certain nombre d'outils mathématiques, ceux-ci sont présentés dans l'optique de cette utilisation. L'étudiant apprend dans le cadre de cette unité un certain nombre de principes de raisonnement qui doivent lui permettre de comprendre de manière rationnelle les conséquences possibles d'un certain nombre de décisions de politiques gouvernementales en matière d'impôts, de dépenses publiques etc...

Comptabilité générale *General principles of accounting*

Initiation à la comptabilité d'entreprise. Cours destiné à des étudiants découvrant la matière. A partir de la présentation des techniques comptables de base, l'enregistrement comptable d'opérations simples, quelques opérations d'inventaire et l'établissement des comptes annuels sont traités.

Droit des sociétés commerciales *Commercial company law*

Il s'agit de présenter la structure juridique de ce que l'on appelle les « sociétés commerciales », sous la forme desquelles sont exploitées plusieurs milliers d'entreprises. L'étudiant apprend donc au sein de cette unité un certain nombre des connaissances fondamentales que doit posséder tout gestionnaire d'entreprise dans le cadre de son activité professionnelle.

Droit social et du travail : *Employment law*

Il s'agit de présenter une première approche des règles juridiques concernant le contrat de travail et les conventions collectives.

Introduction à la Gestion des Ressources Humaines : *Human resources management*

Cet enseignement présente les principaux courants théoriques qui se sont succédé pour expliquer le fonctionnement des organisations : l'analyse de la bureaucratie par M. Weber, les théories rationalistes de l'organisation (principalement F.W. Taylor et H.Fayol), le courant américain dit des relations humaines, et enfin les conceptions plus récentes où l'organisation est considérée comme un système : la théorie de la contingence structurelle (P.R. Lawrence & J. Lorsch) et ses prolongements (H. Mintzberg), l'analyse stratégique (M. Crozier), et l'analyse culturelle (R. Sainsaulieu, G. Hofstede, et E. Schein). Le dernier cours récapitule l'évolution des théories de l'organisation (W.R. Scott) puis présente les contributions d'auteurs pour qui une même organisation peut être appréhendée de différents points de vue à la fois (G. Morgan).

2^{ème} ANNEE : 2^{ème} SEMESTRE LICENCE (S4)**Monnaie et financement *Currency and financing***

À partir de la présentation du processus de création monétaire et des régimes de change qui coexistent au niveau international, le cours s'attache au processus d'intégration monétaire et financier en Europe. Il analyse le fonctionnement de la zone euro au travers des nouvelles politiques communes mises en place, politique monétaire et politique de change, et de l'encadrement des politiques budgétaires nationales. Il élargit ensuite la perspective aux questions du financement international, public au moyen du FMI, privé par l'intermédiaire des marchés, des banques et des investisseurs institutionnels, pour conclure sur la crise financière internationale et la question du surendettement.

Outils mathématiques de la finance *Mathematics principles of finance*

L'étudiant acquiert aussi les outils mathématiques nécessaires à l'analyse des marchés financiers.

Introduction au marketing *Introduction to marketing*

Il s'agit de présenter les principes de base de grands types de problèmes auxquels seront obligatoirement confrontés les futurs gestionnaires d'entreprises: les principaux outils et concepts de marketing

Fiscalité *Taxation*

L'utilité et les différentes variétés d'impôts auxquels les entreprises sont soumises.

Histoire politique et institutionnelle contemporaine 2 *Contemporary political and institutional history 2*

(1870 à nos jours) La France de la chute du second Empire à nos jours : enracinement de la République et du régime parlementaire.

Une étude de la vie politique, des clivages idéologiques, de la naissance de véritables partis politiques, des constitutions, de l'évolution des institutions et de la société...

Institutions financières publiques *Public financial institutions*

Ce cours a pour objet d'une part, d'offrir aux étudiants une première approche des rouages financier de l'Etat et d'autre part,

d'aborder sous un angle juridique certaines notions familières aux économistes (soutien de la monnaie, déficit public, dette publique, financement de l'Etat...). Il s'agit là d'étudier au niveau communautaire le rôle et le fonctionnement du système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne. Au niveau interne sont étudiés la Banque de France, le Trésor Public et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais LV1; LV2 obligatoire : allemand ou espagnol

Approfondissement du vocabulaire et acquisition des outils d'analyse sur les concepts socio-économiques (mondialisation des échanges, libre-échange, organismes internationaux).

Approche du monde des affaires et de l'entreprise (structure, types de sociétés, éthique et cultures). Initiation aux institutions de l'Union Européenne).

3^{ème} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE LICENCE (S5)

Économie internationale *International economy*

Il s'agit de montrer le rôle croissant joué par les firmes multinationales et les investissements directs étrangers dans l'explication de l'évolution des échanges internationaux. Les aspects normatifs de la politique commerciale et de la protection au regard de la mondialisation de l'économie sont aussi abordés.

Outils mathématiques de la prévision *Mathematics principles of prediction*

Introduction à la régression linéaire :
moindres carrés ordinaires à 2 variables (+ tests).
moindres carrés ordinaires à R variables (+ tests).

Marketing : *Marketing*

Comptabilité analytique / gestion de projet *Cost accounting*

Ce cours présente l'essentiel des méthodes utilisées dans le cadre du contrôle de gestion : recours à la comptabilité analytique pour l'évaluation des coûts et des stocks, choix des coûts pertinents pour la prise de décision, construction de prévisions et mise en place d'un système de contrôle et d'analyse des écarts, procédures de gestion budgétaire. Comptabilité analytique : charges, coûts, marges et résultats ; évaluation des stocks ; la méthode du coût complet ; la méthode du coût variable ; le coût direct ; le coût marginal ; la méthode des coûts préétablis.

Gestion budgétaire : prévision et planification ; procédures budgétaires : élaboration des budgets et contrôle budgétaire ; le système budgétaire : contenu et méthode d'élaboration. Cas d'un budget fonctionnel.

Introduction à la gestion financière *Introduction to financial management*

Analyse et la gestion financière des entreprises (analyse des besoins de financement, moyens de financement à long et moyen terme, gestion de trésorerie). Afin que les étudiants soient préparés à exploiter ces connaissances au sein même des entreprises qui les emploieront, ces cours sont complétés par des TD.

Économie du travail *Labour economics*

L'objet du cours est double. La première partie est consacrée à l'approfondissement du cours de macroéconomie de L2 sur les questions d'emploi et de chômage (courbes de Phillips, politiques spécifiques de l'emploi). La seconde partie, consacrée à la microéconomie du travail, vise à analyser le fonctionnement du (des) marché(s) du travail à partir des outils traditionnels de l'économie (offre, demande, marché).

Nous abordons alors des thèmes tels que les inégalités de salaires, la discrimination à l'emploi, la segmentation du marché du travail ainsi que la durée des études initiales.

Droit social approfondi *Social law*

Les institutions communautaires et leurs relations avec d'autres institutions non communautaires.
Les partenaires sociaux européens.
Historique de la politique sociale européenne.
Les caractéristiques du droit social européen.

3^{ème} ANNEE : 2^{ème} SEMESTRE LICENCE (S6)**Croissance et politiques économiques *Growth and economical politics***

Il s'agit d'analyser les politiques économiques en termes d'objectifs (comment concilier la réduction du chômage et de l'inflation avec la recherche de la croissance) et en termes de contraintes. Cette analyse est complétée par une étude approfondie de l'intégration monétaire et financière en Europe. Cette unité doit permettre à l'étudiant de mieux comprendre les enjeux de politique économique dans le cadre de l'Europe.

Économie européenne *European economy*

Ce cours a pour objectif l'étude de l'économie de l'Union européenne, à l'exception des questions touchant à la zone euro, parce qu'elle constitue de plus en plus le niveau pertinent pour appréhender les questions économiques. À partir de la théorie de l'intégration économique, le cours montre le rôle particulièrement structurant de la politique commerciale et de la mise en place du marché unique.

Sont abordés les principales politiques d'accompagnement du grand marché : politique de la concurrence, politique industrielle, politique fiscale, politique agricole commune, politique régionale et les premières ébauches de la politique sociale.

Droit pénal des affaires *Criminal business law*

Règlement des litiges, escroquerie, abus de confiance, corruption, prise illégale d'intérêt, mais aussi infractions liées au droit des sociétés, ou infractions portant atteinte à l'ordre public économique (fraude fiscale, infractions boursières...).

Gestion des ressources humaines *Human resources management*

Après avoir défini la notion de gestion des ressources humaines, le cours évoque la gestion de l'emploi et la gestion des

rémunérations, puis la gestion stratégique des ressources humaines (anticipation des évolutions à long terme, communication, formation) et enfin le cas particulier des administrations publiques.

Techniques d'entretien de bilan : *Technical support of balance*

Dans le cadre de l'enseignement « Techniques d'entretiens, d'évaluation et de bilan », à partir d'une séance introductive sur les différents outils utilisés en entreprise dans le cadre des ressources humaines, les cours seront recentrés sur trois techniques spécifiques :

les techniques d'entretiens (les différents types d'entretien – Construction d'un guide d'entretien – Comment conduire un entretien

Analyse des difficultés liées aux entretiens d'embauche)

les techniques d'évaluation (Repérage et définitions des différents types d'évaluation – repérage des catégories et indicateurs, constitution d'une grille d'analyse de l'évaluation)

les techniques de bilan (Les bilans individuels et de groupe – L'observation participante)

Les TD permettront aux étudiants de s'entraîner de façon concrète à l'utilisation de ces techniques. Une série d'exercices d'application en petits groupes auront pour objectif de faciliter l'appropriation et l'utilisation des techniques étudiées.

Économie industrielle *Industrial economy***Droit de la concurrence *Competition and distribution law***

Le droit de la concurrence comporte l'ensemble des règles auxquelles sont soumises les entreprises au cours de leurs échanges dans un secteur donné d'activités économiques. Il conduit à une sauvegarde des marchés contre différents types de conduite susceptibles de les menacer. Le droit de la concurrence impose également des restrictions aux initiatives que les entreprises pourraient être tentées de prendre dans ce cadre (interdiction de pratiques anti-concurrentielles ou restrictives de concurrence, sanction de la concurrence déloyale).

Ergonomie du travail : *Labour ergonomoy*

La psychologie du travail et l'ergonomie sont toutes deux des sciences du travail. Nous aborderons le travail, concept particulièrement protéiforme, à travers trois points de vue :

le point de vue sociétal portant sur les valeurs et les significations du travail dans les sociétés industrialisées. La place des

professions, l'évolution des temps de travail ainsi que les formes de rémunérations seront discutées.

le point de vue des acteurs traitant de la personnalité, des motivations, des mécanismes d'adaptation, de



© Z. Trocellier

l'apprentissage, et du stress des individus au travail.

le point de vue des conditions de travail présenté à travers les problématiques facteurs humains de la maîtrise des risques technologiques.

La psychologie du travail comme l'ergonomie cherchent toutes deux à élucider les mécanismes de la pensée et les façons d'agir des individus en situation de travail. Ces trois points de vue sont, chacun à leur manière, les clés pour répondre à cette ambition.

Histoire du travail et des relations sociales *Labour history and social relations*

Ce cours retranscrit les grandes étapes de l'histoire du travail (et des normes qui participent à l'élaboration progressive d'un droit du travail). Cette histoire du travail est indissociable d'une histoire des relations sociales, tant ces domaines exercent l'un sur l'autre une influence réciproque. Elle s'articule autour de trois grandes périodes, qui correspondent à trois manières d'appréhender la question du travail (encadré sous l'ancien régime, libéré par la révolution française et la révolution industrielle, protégé à partir de la fin du XIXe siècle, quand la République s'empare de cette question, consciente de son influence décisive sur les relations sociales).

Institutions européennes *European institutions*

L'unité de l'Europe n'est ni une idée nouvelle, ni une création récente. A plusieurs reprises depuis plus de 2000 ans, l'Europe unie fut une réalité, sous des dominations diverses et avec des institutions originales, qui explique la plupart des caractéristiques et des aspirations de l'Europe moderne. La formation de l'Union Européenne est aussi et surtout la conséquence des guerres mondiales et de leurs horreurs, telle l'idéologie européenne en matière de Défense des Droits de l'Homme et, aujourd'hui, en matière de défense de la qualité de la vie, devenue un modèle pour le reste du monde. Parallèlement, la formation d'institutions pragmatiques, et non pas seulement technocratiques, a permis la réalisation d'une grande partie des buts économiques et sociaux des fondateurs de l'Europe d'après-guerre. Ces mêmes institutions doivent aujourd'hui évoluer encore, dans le cadre de la nouvelle dimension politique de l'Europe car elles sont déjà et vont être plus que jamais sollicitées et confrontées à de nouveaux défis : élargissement prévisible de l'UE forte déjà de 27 états et de presque 500 millions d'habitants-citoyens, crise économique et financière, mondialisation.

Droit Public *Public law*

Ce cours comprend trois parties. La première décrit et analyse le pouvoir central (le Président de la République, le Premier Ministre, les ministres, ...) et les collectivités territoriales (communes, départements, régions). Elle fait le bilan de la décentralisation.

La deuxième analyse les moyens d'action de l'administration (le service public, les actes administratifs unilatéraux, la police administrative, les contrats administratifs, la fonction publique).

La troisième intitulée « le contrôle de l'administration » indique les modalités du contrôle juridictionnel de l'administration, les différents recours possibles, la responsabilité administrative avec ou sans faute, la responsabilité personnelle des fonctionnaires.

Langues étrangères *Foreign languages*

Anglais LV1; LV2 obligatoire : allemand ou espagnol

Analyse des mécanismes complexes du monde de l'entreprise et des affaires (types de sociétés, techniques de management, finance, marketing et comptabilité).

Introduction au commerce international et présentation des organismes internationaux – Notions d'import-Export. Vie économique et sociale des pays européens

1^{ère} ANNEE : 1^{er} SEMESTRE

Analyse et stratégie financière *Financial analysis and strategy*

Destiné à des étudiants ayant de connaissances en comptabilité, contrôle de gestion et en droit des sociétés, ce cours présente les principaux instruments d'analyse financière permettant la réalisation d'un diagnostic financier.

Management et stratégie *Management and strategy*

La dimension stratégique est indispensable pour comprendre la dynamique des entreprises et la logique des prises de décision qui les font vivre. Le cours traite de tous les aspects classiques de la gestion stratégique et de la politique générale de l'entreprise: le diagnostic interne et externe, l'analyse concurrentielle, les modèles d'analyse et de gestion de portefeuille, les manœuvres stratégiques possibles, les divers choix structurels. Le cours comporte de nombreux exemples et cas qui sont ensuite approfondis au cours des travaux dirigés. Ce cours s'adresse aux étudiants de S.E.G. qui se destinent aux métiers de la gestion, soit en grandes entreprises, soit dans les PME. Il fait le lien avec les autres disciplines de gestion enseignées à la faculté : finances, gestion des ressources humaines, contrôle de gestion, marketing, la stratégie d'entreprise étant une discipline fortement transversale.

Gestion de projets : *Project management*

Méthodologie de l'insertion dans l'entreprise *Methodology for integration into the entreprise*

Calcul économique *Economic calculation*

Il s'agit dans un premier temps d'étudier les choix intertemporels du consommateur et du producteur, en univers certain, puis de présenter les bases de la théorie de la décision en présentant les critères de choix les plus utilisés en univers où l'incertitude est non-mesurable et en univers où l'incertitude est mesurable ainsi que le critère d'espérance d'utilité. Enfin le cours se termine sur une analyse de la demande d'assurance de la part des individus.

Techniques comptables et financières *Accounting and financial techniques*

Gestion des ressources humaines approfondies : *Human resources management II*

Ce cours approfondit les notions vues en M1 à travers le développement des thèmes suivants : gestion des compétences, travail coopératif, conduite et outils du changement, reengineering ou recomposition des processus de travail, contrôle de gestion en RH, informatique décisionnelle et e-learning vus comme innovation en GRH.

Droit du travail approfondi *Labour Law*

Ce cours est consacré aux relations individuelles de travail : formation, exécution, modification et extinction du contrat.

1^{ère} ANNEE : 2^{ème} SEMESTRE**Théorie et modélisation financière *Financial theory and modeling*****Techniques comptables et financières *Accounting and financial techniques*****Économie de la protection sociale et de l'emploi *Social protection and employment law***

Après une introduction qui permet notamment de retracer l'histoire de la protection sociale et de présenter le système français actuel, le cours s'articule autour de 5 chapitres thématiques : la comparaison des trois principaux régimes existants (libéral, conservateur et social-démocrate) ; les retraites ; le risque santé ; le risque chômage ; le financement de la protection sociale (cotisations vs. impôts).

Droit de la protection sociale *Social protection law*

Ce cours se propose de présenter, en quelques semaines, le système français de protection sociale en tenant compte, non seulement du contexte économique et social, national et international, dans lequel il se situe, mais aussi des mécanismes juridiques qui régissent son fonctionnement. Plusieurs thèmes sont examinés :

Les finalités d'un système de protection sociale

Les exemples étrangers (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Etats-Unis)

Les mécanismes communautaires de coordination

Le rôle de l'Etat et des partenaires sociaux dans le fonctionnement du système de protection sociale

Le financement du système français de protection sociale (étude des différentes sources de financement ; fonds sociaux, mécanisme de compensation inter-régimes ; procédures de recouvrement)

Présentation des différents régimes français de sécurité sociale

Le risque maladie (gouvernance de l'assurance maladie ; étude des prestations en nature et en espèces)

Le risque « accidents du travail et maladies professionnelles »

Le risque « vieillesse »

Les prestations familiales

L'émergence du « risque » dépendance et les problèmes

La place et le devenir des minima sociaux dans le système français de protection sociale

Le contentieux de la protection sociale

Les mécanismes de protection sociale complémentaire

Analyse et stratégie financière *Financial analysis and strategy*

L'objectif de ce cours est l'assimilation des bases de la finance d'entreprise avec :

la décision d'investissement et de financement

la gestion de la trésorerie.

Gestion fiscale des entreprises *Company fiscal management*

Considérations sur :

L'utilité et les différentes variétés d'impôts ;

Les sources, caractéristiques et techniques du droit fiscal. L'imposition de l'exercice de l'activité professionnelle : la taxe professionnelle ; la T.V.A (Taxe sur la Valeur Ajoutée).

L'imposition fonction du mode d'exercice de l'activité professionnelle : l'imposition des entreprises individuelles (Bénéfices Industriels et Commerciaux) ; l'imposition des sociétés ; l'imposition des bénéfices ; l'imposition des distributions ; l'imposition des dirigeants.

Les exigences légales en matière fiscale.

Gestion de la paie *Payroll*

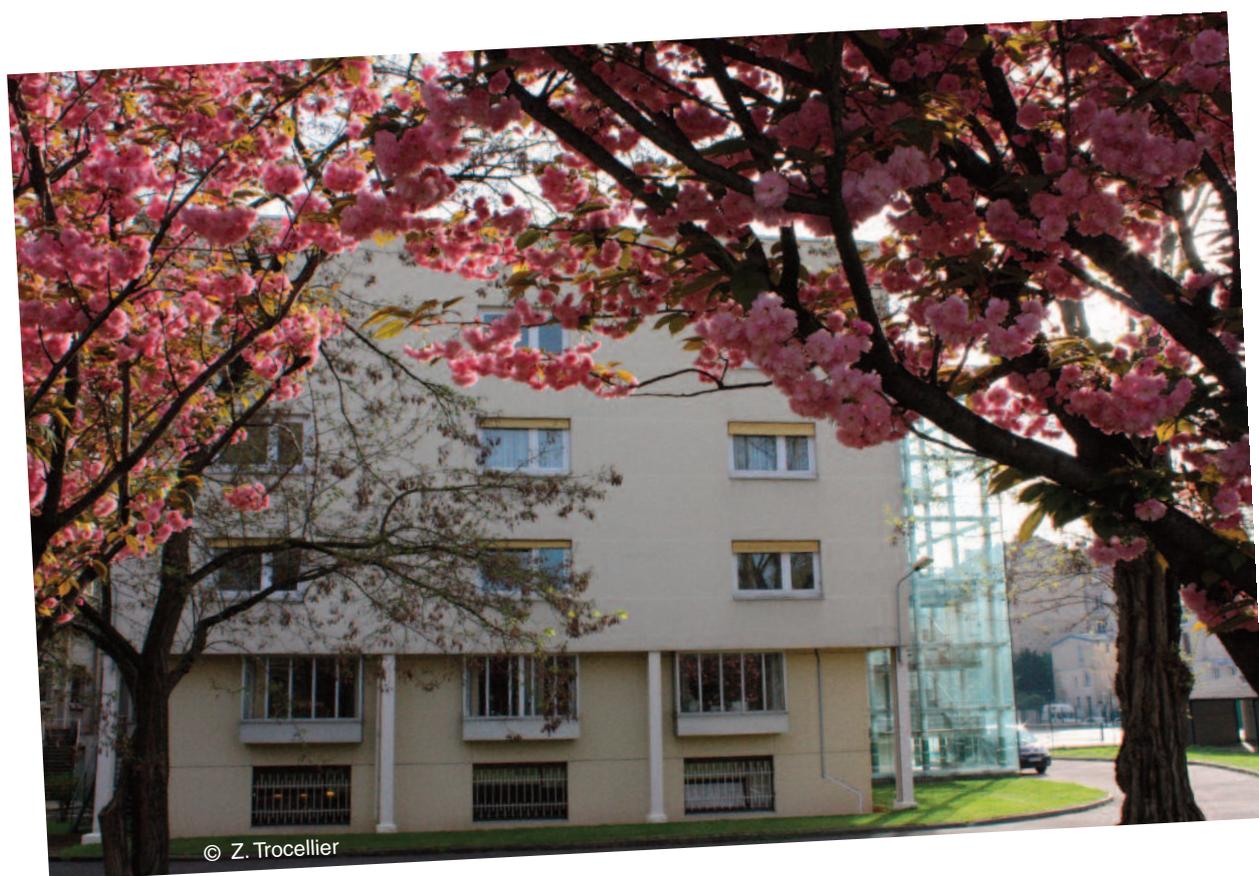
Le cours propose une revue des pratiques de rémunération (salaires, éléments variables, avantages en nature, stock options et avantages sociaux) du point de vue de la politique ressources humaines de l'entreprise et du marché.

Le cours s'attachera également au traitement de la paie.

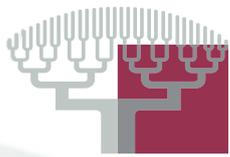
Les enjeux économiques, fiscaux, juridiques et sociaux de l'expatriation et du détachement à l'étranger seront également passés en revue.

Gestion des ressources humaines et relations sociales du travail dans la fonction publique :**Psychosociologie appliquée *Psychosociology*****Gestion financière internationale *International financial management***

MASTERS 2
RECHERCHE
PROFESSIONNELS



© Z. Trocellier



Sciences juridiques, économiques et de gestion

Masters

Mention Droit Privé

Droit des obligations civiles et commerciales (R+P)

Contentieux interne et international (P)

Droit notarial (P)

Droit des activités numériques (R+P)

Common law et droit comparé (R+P)

Droit et gestion du patrimoine (P)

Mention Droit Public

Droit public général (R)

Administration des collectivités territoriales (P)

Droit du développement durable (R+P)

Politiques publiques et développement (R)

Analyse économique, stratégie et management
des organisations et industries de santé
(formation assurée par l'UFR de Mathématiques)

Préparations aux concours :

- I.E.J./C.R.F.P.A. et E.N.M.
- conseillers aux tribunaux administratifs
- officier de gendarmerie
- commissaire de police
- concours administratifs de catégorie A

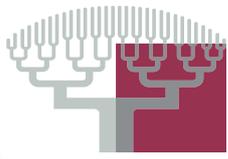
Université Paris Descartes

Faculté de droit
10 av P. Larousse
92240 Malakoff

Tél. : 01 41 17 30 00

communication@droit.parisdescartes.fr

www.droit.parisdescartes.fr



Masters

Mention droit de la santé (R+P)

Droit des industries des produits de santé (R+P)

Activité de santé et responsabilité (R+P)

Santé, prévoyance et protection sociale (R+P)

Mention Comptabilité

Contrôle, audit (P) - IUT

Mention Métiers de la finance et du management (P)

Audit des organisations et maîtrise des risques (P)

Banques et finance (P)

Entrepreneuriat (P)

Ingénierie des ressources humaines (P)

Méthodes d'anticipation pour la conception de projet (P)

Pratiques politiques de l'exportation (P)

Mention Droit des affaires (R+P)

Juriste d'affaire (R+P)

Juriste d'affaire international (R+P)

Juriste d'affaire européen (R+P)

Juriste fiscaliste (R+P)

Mention Histoire du Droit (R)

Culture juridique européenne (R)

Histoire de la pensée juridique moderne - droit comparé (R)

Mention Économie, gestion et réglementation de la santé (R+P)

Économie et gestion des organismes de santé (R) - UFR de Maths Info

Industrie de santé, régulation et réglementation (P) - Faculté de Pharmacie

Mention Éthique

Éthique et entreprise (P) - Saints Pères

Sciences
juridiques,
économiques
et de
gestion



Faculté de Droit
10, Avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff cedex
tél : 01 78 76 42 18

www.droit.parisdescartes.fr
international.droit@parisdescartes.fr